



ELECTION PRÉSIDENTIELLE

UPADS : Allez voter qui vous voulez

« Nous irons accomplir notre droit de vote en usant de notre droit civique. Le militant qui va voter, libre devant sa conscience, saura pour qui il votera », a déclaré le président du conseil national de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty-Mabiala, à la clôture d'une session du bureau politique du parti. Il a précisé que cette formation politique de l'opposition ne soutient pas de candidat à l'élection présidentielle des 12 et 15 mars.

Page 7

Les membres du bureau politique de l'Upads



NATIONS UNIES

Macky Sall veut succéder à Antonio Guterres



L'ancien président du Sénégal, Macky Sall, vient de déposer sa candidature

Éditorial

À mi-parcours...

Page 2

en vue de succéder à l'actuel secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, Antonio Guterres, dont le mandat s'achève à la fin de l'année en cours.

Page 13

DROITS HUMAINS

Renforcer l'application des lois protégeant les femmes

Dans le cadre de la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, la Commission nationale des droits de l'homme a publié un communiqué de presse dans lequel elle a appelé les pouvoirs publics à renforcer l'application des textes qui garantissent l'égalité des sexes et la protection des femmes.

Page 9



Une vue des membres du bureau de la Commission nationale des droits de l'homme

RUSSIE-CENTRAFRIQUE

Le partenariat sécuritaire se consolide

Le président de la République centrafricaine, Faustin Archange Touadéra, a échangé le 5 mars à Moscou avec son homologue russe, Vladimir Poutine. Les deux chefs d'Etat ambitionnent de renforcer leur coopération bilatérale dans les domaines de la sécurité, de l'éducation, du développement économique et de l'énergie.

Page 13



Faustin Archange Touadéra et Vladimir Poutine/DR

ÉDITORIAL

À mi-parcours...

Ce lundi 9 mars, la campagne électorale pour la présidentielle prochaine entre dans sa dernière semaine. Chacun son style, les sept candidats sillonnent les quatre coins du Congo dans l'espoir de glaner les suffrages des électeurs les 12 et 15 mars. L'ambiance bon enfant observée dans les localités visitées par les intéressés témoigne de la quiétude des rassemblements.

Sur le front médiatique, les états-majors des candidats ne sont pas en reste. Chez nos confrères de la « Nouvelle chaîne africaine », un débat a réuni les porte-paroles de Denis Sassou N'Guesso, Joseph Kignoumbi Kia Mboundou, Dave Mafoula et Destin Gavet. Au menu, des échanges animés au cours desquels ces derniers ont défendu bec et ongle les grandes lignes des projets de société de leurs leaders.

Au terme de cette « confrontation » que tous ont jugé « démocratique », Juste Désiré Mondelé, Eugène Mboundou Bilong, Xavier Kitsimbou et Chris Antoine Walembaud, représentants respectifs des quatre challengers cités plus haut, se sont promis de s'en remettre à l'arbitrage des urnes. Ils savent, en dépit des positions défendues, que la parole ultime reviendra au peuple électeur les 12 et 15 mars, et qu'ils devront se plier au résultat attendu.

Peut-être s'afficheront-ils à nouveau au lendemain de l'élection pour débattre du déroulement du vote sur l'ensemble du territoire national ? L'un des thèmes développés durant leur débat télévisé était la transparence de l'ensemble du processus. Pour ne parler que de ce que l'on aura vu de ses propres yeux, les sept candidats sont libres, sinon, tenus de disposer de délégués dans les quelque 6 000 bureaux de vote disséminés à travers le pays.

En la matière, les procès-verbaux dûment validés et signés par les délégués des candidats puis affichés devant chaque bureau de vote rendent l'issue du scrutin acceptable par tous. Sera-ce le cas le soir du 15 mars ? La balle est dans leur camp.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

Les observateurs de la Cour constitutionnelle outillés sur leurs missions

Dans le cadre de l'élection présidentielle des 12 et 15 mars, la Cour constitutionnelle a organisé, du 5 au 6 mars, un forum sur l'observation de ce scrutin sur toute l'étendue du territoire national.



Les membres de la Cour constitutionnelle / Adiac

Pour s'assurer du bon déroulement du vote, la Cour constitutionnelle va déployer quinze coordonnateurs et une centaine de délégués dans les différents bureaux. D'où l'organisation d'un forum afin de leur permettre de comprendre la quintessence de leurs missions. Durant ce moment de partage d'expériences et de connaissances, les participants ont été édifiés sur les questions liées à l'exercice du travail d'un observateur. Tenu sur le thème « Observation du déroulement de l'élection du président de la République, scrutin des 12 et 15 mars 2026 », ce forum a été animé par des spécialistes en la matière.

Le président de la Cour constitutionnelle, Auguste Iloki, a invité les coordonnateurs et délégués à mettre en pratique toutes les connaissances acquises avant de saluer leur disponibilité et leur assiduité. « L'exécution de vos missions d'observation électorale requiert intégrité. Vous devez, donc, afin de garantir la fiabilité et la crédibilité du scrutin des 12 et 15 mars 2026, agir de manière impartiale. Cette attitude me paraît essentielle pour assurer la confiance des citoyens dans la justesse et l'équité du processus de vote », a-t-il indiqué.

Ce forum a permis de clarifier les rôles des coordinateurs et délégués de cette institution pendant le déroulement du vote ainsi que les attitudes à observer avant, pendant et après le scrutin. Ils sont désormais les yeux de la Cour constitutionnelle après avoir découvert les éléments de fond et de forme que doit contenir leur rapport de fin mission.

Rude Ngoma

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)

Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse

Conseillère de direction : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama

Assistante : Leslie Kanga

Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,

Rédacteurs en chef délégués : Christian Brice Elion, Rominique Nerplat Makaya

Grand reporter : Nestor N'Gampoula

Service Société : Guillaume Ondzé (chef de service), Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Roger Ngombé

Service Économie : Firmin Oyé (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Fiacre Kombo, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh

Rédacteur en chef : Faustin Akono

Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers.

Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault

Chef d'agence : Nana Londole

Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonnateur : Alain Diasso

Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo

Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/ Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo

Chef de service : Clotilde Ibara

Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO – MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi

Chef de service : Cyriaque Brice Zoba

Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,

Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Kiobi Abira

Assistant à la direction : Bermely Ngayouli, Emeline Loubayi

Chef de service RHC : Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Armelle Mounzeo

Chef de service Audit : Arcade Bikondi, ,

Chef de service Comptabilité : Wilfrid Meyal

Itoua Ossinga, Mbossa Viny

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga

Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna

Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo

Chef de service diffusion : Guylin Ngossima

Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse

Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala

Adjoint à la direction : Elvy Bombete

Coordonnateur :

Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate Mbengué Okandze (chef de service), Myck Mienet Mehdi, Narcisse Ofoulou Tsamaka, Darel Ongara.

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala

Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi

Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepechesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo . Tél.: (+242) 06 895 06 64

Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,

eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

Ongogni promet un vote utile en faveur de Denis Sassou N'Guesso

Le directeur local de campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso à Ongogni, dans le département de la Nkényi-Alima, Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia, a lancé le 3 mars, dans cette communauté urbaine, la campagne comptant pour l'élection présidentielle des 12 et 15 mars.



Les habitants d'Ongogni en liesse pour accueillir l'équipe de campagne de Denis Sassou N'Guesso/DR

Pour témoigner de leur soutien au président candidat ainsi qu'à son équipe locale de campagne, les habitants d'Ongogni ont bravé la pluie qui s'y est abattue pour aller suivre le message apporté par Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia et son adjoint, Jean-Périclès Gakosso. « Ongogni ouvre la campagne présidentielle aujourd'hui. Aujourd'hui, Ongogni se lève comme un seul homme pour soutenir le candidat Denis Sassou N'Guesso. Aujourd'hui, les mamans, les jeunes et les papas, la population d'Ongogni tout entière, soutiennent le candidat Denis Sassou N'Guesso », a lancé le député de la circonscription électorale unique d'Ongogni d'entrée de jeu.

Yves Fortuné Moundélé-Ngollo

lo Ehourossia, également président fédéral du Parti congolais du travail du département de la Nkényi-Alima, a demandé aux habitants d'Ongogni d'être nombreux à Gamboma, le 10 mars, pour soutenir le candidat de la Majorité présidentielle qui y tiendra un grand meeting. « Que nous soyons nombreux à Gamboma pour soutenir notre candidat. Jusqu'au 15 mars, nous allons nous organiser pour préparer le vote de notre candidat, le vote du champion des champions, le vote du bâtisseur infatigable, le vote de l'enfant d'Ongogni. Nous allons envoyer les uns et les autres dans les axes pour aller coordonner cette élection qui doit se dérouler dans la paix, dans la discipline et dans l'ordre », a poursuivi le

directeur local de campagne.

Yves Fortuné Moundélé-Ngollo Ehourossia a demandé, par ailleurs, à la population d'Ongogni de toujours faire partie des citadelles imprenables du candidat Denis Sassou N'Guesso. Pour ce faire, la présidentielle de cette année ne doit pas déroger à cette règle. « Ici à Ongogni, il n'y a pas de débat, c'est le fief du Parti congolais du travail, c'est le fief de Denis Sassou N'Guesso. Nous avons rendez-vous avec l'histoire, la population d'Ongogni a rendez-vous avec l'histoire. Nous devons faire comme nous avons toujours fait : élire le président Denis Sassou N'Guesso à 100%. Ici à Ongogni, c'est un coup KO », a assuré le directeur de campagne.

Parfait Wilfried Douniama

DÉPARTEMENT DE LA BOUENZA

Les jeunes favorables à la réélection du président sortant

Le président de la Plateforme des jeunes leaders d'opinions et acteurs de la société civile de la Bouenza (Plajeloasb), Guy Massala, a annoncé les 2 et 3 mars, que l'organisation dont-il a la charge œuvre pour la réélection du candidat Denis Sassou N'Guesso, dans ce département.

« A Mouyondzi, notre candidat sera voté à 100% car nos jeunes sont à l'œuvre pour cette réélection. D'ailleurs, nous avons souhaité dans un récent passé que le candidat de la majorité commence sa campagne chez nous à Mouyondzi », a déclaré Guy Massala.

La Plajeloasb est parrainée par Gabriel Oba Apounou, membre du bureau politique du Parti congolais du travail (PCT), et compte plusieurs centaines de jeunes dans les districts de Boko-Songho, Nkayi, Kingoué, Loudima, Mabombo, Madingou, Mfouati, Mouyondzi, Tsiaki et Yamba. Bien avant la période de la campagne présidentielle, notamment du 2 au 3 octobre dernier, la Plajeloasb s'était déployée à Madingou et à Sibiti pour mobiliser les jeunes et les encadrer autour des idéaux fédérateurs. Au cours de cette descente, des jeunes étaient sensibilisés à l'importance du vote massif autour des clubs d'animation. Il a sensibilisé les jeunes sur différents projets réalisés et ceux en cours dans tous les districts de la Bouenza.

Alliée au PCT dans le département de la Bouenza, la Plajeloasb œuvre à fédérer les jeunes leaders d'opinions, dirigeants des associations et des confessions religieuses, acteurs de la société civile, et les jeunes des entités traditionnelles.

Dans la Bouenza, l'économie se diversifie le plus rapidement avec des actifs dans l'agroalimentaire ainsi que dans les secteurs socio-professionnels. C'est le grenier agricole du Congo avec une particularité la fertilité de ses sols, en particulier dans la vallée du Niari dotée de terrains calcaires. « Nous allons voter massivement, parce que l'Etat va encore nous acheter plus de tracteurs agricoles car les jeunes s'adonnent de plus en plus à l'agriculture, l'élevage et la pisciculture. Nous l'avons écouté à Madingou puis nous avons vu comment il a rassemblé les masses comme d'habitude. Il reste imbattable », a commenté le président de la Plajeloasb, Guy Massala.

Fortuné Ibara

LE FIN MOT DU JOUR

Images du monde

Toutes, à quelques exceptions près, sont tristes, parce que violentes, poisseuses et rouge sang. À la vitesse de l'éclair, elles inondent notre quotidien, provoquent le choc, la désapprobation, la colère, les pleurs, le silence assumé mais tout compte fait complice et honteux.

C'est la réalité telle qu'elle nous est offerte du monde actuel phagocyté par nos égoïsmes prédateurs, par notre prétention à nous prendre pour ses seuls ré-

gents devant l'Eternel Dieu.

Mais quelle année imprévisible que celle-ci ? L'on se demande à quoi va ressembler la communauté des nations, demain, avec ce rythme infernal auquel la soumettent les hommes les plus impatientes à en découdre. Est-on sur le point de franchir le point de non-retour ?

À l'évidence, nos dirigeants ne se parlent plus, ils s'entretuent, leurs émissaires ne se concertent plus, ils ont tronqué la courtoisie contre l'invective et la menace per-

manente. À l'instar des preneurs d'otages ordinaires, ils s'adonnent eux aussi à des demandes de rançons.

Nuance notable, ces derniers opèrent tapis dans l'ombre de peur d'être dénichés, tandis que jouissant de la puissance publique, les leaders ne s'embarrassent pas de déclarer leurs intentions à visage découvert. Une certaine envie du grand triomphe et de surhumanité ? Conditionnés, ils ont le sentiment d'être immunisés et contre le malheur d'autrui et contre une

quelconque autocritique de leur action.

Notre monde change à tout instant chantait l'artiste. Mais pas toujours pour notre bien commun, et ces temps-ci, tristement, pour apprendre aux terriens que nous sommes à nous haïr réciproquement. Regardons l'horizon si proche, figeons-nous devant le petit écran et observons l'amoncellement continu d'images lourdes à consommer. Comme c'est dramatique !

Gankama N'Siah



APPEL A CANDIDATURE N° 002/MAEP/CAB/PI-PUDT/UGP-2026 POUR LA MOBILISATION DU/DE LA RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION DE L'UGP MAEP

1 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Programme d'Investissement du Programme d'Utilisation Durable des Terres (KOPEKOB) s'inscrit dans le cadre du Partenariat entre la République du Congo et l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (Central African Forest Initiative ou CAFI), formalisé dans la Lettre d'intention (Letter of Intent – LOI) signée le 3 septembre 2019 par le Président de la République du Congo et le Président de la République française pour le compte du CAFI. La LOI précise les engagements pris pour mettre en œuvre la trajectoire nationale de développement bas-carbone de la République du Congo, visant la diversification d'économie.

Dans l'alignement de la LOI, et suite à une manifestation d'intérêt exprimée par l'AFD, la note de décision CAFI EB.2020.15 du 5 octobre 2020, émise conjointement par la République du Congo et le Conseil d'administration du CAFI, demande à l'AFD : i) de proposer au Gouvernement de la République du Congo un Programme d'Utilisation Durable des Terres (PUDT) lui permettant d'atteindre 22 des 52 jalons fixant les engagements pris par le Congo dans la LOI ; et ii) de développer un Programme d'Investissements opérationnels dans les secteurs agricole et forestier arrimés sur les résultats et orientations d'aménagement du territoire prises dans le PUDT.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme KOPEKOB, le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux (MATGT) assure la cohérence entre le PUDT et le KOPEKOB, tout en encadrant la sélection des territoires pilotes. Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et le ministère de l'Économie forestière (MEF) assurent et pilotent, à travers leurs unités de gestion du programme (UGP), le déploiement des activités.

Les quatre résultats du KOPEKOB sont les suivants :

- Résultat 1 : L'agriculture durable s'intensifie, en cohérence avec les stratégies nationales d'aménagement du territoire ;
- Résultat 2 : Les investissements des acteurs des chaînes de valeur de l'agriculture intelligente face au climat (AIC) et de l'agriculture zéro-déforestation (AZD) reçoivent un appui ciblé ;
- Résultat 3 : Les schémas directeurs pour un approvisionnement durable en bois-énergie dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire sont mis en œuvre ;
- Résultat 4 : Des mécanismes de suivi-évaluation sont déployés pour suivre les résultats des projets financés par le PUDT et orienter le développement futur de l'AIC et de l'agriculture zéro-déforestation vers les pratiques les plus efficaces.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'investissement du Programme d'Utilisation Durable des Terres (KOPEKOB), financé par l'Agence Française de Développement (AFD), l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) et l'Union européenne (EU), le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche souhaite mobiliser un(e) Responsable Sui-

vi-Evaluation et recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour ce poste.

2 - DESCRIPTION DU POSTE

Travaillant en étroite collaboration avec son homologue de l'UGP MEF, le/ la RSE-MAEP assurera la mise en œuvre du suivi-évaluation des indicateurs du cadre logique liés aux activités menées par le MAEP et des projets agricoles ou agroforestiers financés par le Fonds de subvention du Programme. Le RSE-MAEP consolidera également ses travaux avec les éléments fournis par le RSE-MEF, qui couvrira les indicateurs relevant du MEF et du MATGT et qui suivra les projets forestiers, de carbonisation ou les Paiements pour Service Environnementaux financés par le Fonds de subvention.

A ce titre, il/elle aura pour tâches :

- Mettre en œuvre le dispositif de suivi-évaluation du Programme pour les activités relevant du MAEP, conformément au cadre logique validé ;
- Contribuer à l'actualisation du manuel de suivi-évaluation, en lien avec le RSE MEF et l'Assistant technique international court terme (ATI CT), Suivi évaluation, redevabilité et apprentissage (SERA), sur la base des contraintes opérationnelles constatées ;
- Assurer la cohérence entre le suivi des activités, le suivi des résultats et le suivi des projets financés par le Fonds de subvention.
- la bonne mise en œuvre du plan de suivi-évaluation des activités et proposer des mises à jour si nécessaire pour validation, en tenant compte des réalités factuelles du programme
- Développer et gérer les outils de collecte et d'analyse des données nécessaires au suivi-Evaluation (quantitatives et qualitatives) pour les indicateurs qui lui sont confiés (cadre logique et projets) ;
- Assurer la formation et l'accompagnement technique des équipes sur le terrain (principalement dans les territoires pilotes) et des partenaires de mise en œuvre en matière de Suivi-Evaluation (S&E) de ces indicateurs ;
- Organiser les campagnes de collecte de données de ces indicateurs et superviser leur qualité •
- Assurer la production des rapports périodiques d'avancement, fiches d'indicateurs et tableaux de bord. Le RSE-MAEP est chargé de la consolidation à partir des éléments complémentaires fournis par le RSE-MEF •
- Assurer la capitalisation des expériences et bonnes pratiques liés aux activités mises en œuvre par l'UGP MAEP, et participer aux missions d'évaluation externe ;
- Alimenter les outils de communication du programme (newsletter, bulletins, présentations...)
- Contribuer aux exercices de redevabilité vis-à-vis des partenaires (AFD, CAFI, Union (UE), ministères de tutelle, etc.).

De façon plus précise, le/ la Responsable Suivi-Evaluation de l'UGP MAEP Sera char-

gé(e) de ;

1. Élaboration et mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation

- Participer à la mise en œuvre du manuel de suivi-évaluation du Programme et de ses annexes ainsi que du dispositif de suivi-évaluation des projets financés par le Fonds mis en place dans le cadre du Résultat 2 et à leur actualisation si nécessaire sur la base des contraintes rencontrées et des évolutions contextuelles du Programme, au côté du RSE de l'UGP MEF et avec l'appui de l'Assistant Technique International Court Terme en Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage (ATI CT SERA). Ce manuel de suivi-évaluation devra prendre en compte le suivi-évaluation du Programme (activités et thèmes transversaux) et le suivi-évaluation des projets financés à travers la facilité de subvention et de paiements pour services environnementaux ;
- Participer au développement et à la mise à jour de la base de données nécessaire au suivi des indicateurs du cadre logique et de suivi des projets financés par le Fonds qui lui sont confiés et préparer des notes d'analyse synthétique, mettant en évidence les forces, faiblesses et alertes issues de l'analyse des données ;
- Animer, pour l'ensemble des outils, le processus de remontée des informations des activités dont il assure le suivi ;
- Prendre en compte le Cadre de gestion environnementale et sociale (y inclus le genre) dans le suivi-évaluation des activités qui lui sont confiées, afin de s'assurer que le projet contribue positivement à la durabilité et à la résilience communautaire et respecte les engagements pris en matière de gestion environnementale et sociale (E&S).

2. Outils et systèmes de suivi

- Améliorer en continu les outils de collecte de données nécessaires pour renseigner le cadre de mesure de performance et le tableau de suivi de la mise en œuvre du PTAB (exécution physique et financière) pour ce qui concerne l'UGP MAEP, en lien avec les cadres des différents acteurs du Programme impliqués dans la production et la gestion des données ; S'assurer du bon niveau de désagrégation des données collectées, notamment pour les indicateurs relatifs au genre et aux populations Autochtones ;
- Analyser les données collectées et formuler des recommandations, si nécessaire ;
- Réaliser des missions de terrain pour confronter la réalité aux données fournies dans le rapportage ;
- Participer, avec l'appui de l'ATI CT SERA, à la mise en place d'une interface de visualisation des données de suivi-évaluation lisible permettant l'aide à la décision.

3. Reporting

- Renseigner les parties relatives aux activités de l'UGP MAEP dans les rapports d'exécution techniques et financiers (y compris le suivi des indicateurs du cadre logique) à partir notamment des rapports fournis par les partenaires et prestataires intervenant dans ce volet, avec l'appui de

l'Assistance Technique d'Expertise France ;

- Assurer l'élaboration des rapports semestriels et annuels techniques du programme en collaboration avec le RSE MEF et les assistants techniques mobilisés par Expertise France et s'assurer de la qualité et la conformité de ce dernier ;
- Participer, avec le RSE de l'UGP MEF, à l'élaboration des PTAB, avec l'appui de l'Assistance Technique mobilisée par Expertise France
- Participer aux réunions selon les indications du coordonnateur de l'UGP MAEP ou de son adjoint, aux comités statutaires (Comités de Pilotage, Comités de Suivi Technique, etc.) en tant que de besoin, et à l'élaboration des comptes rendus ;
- Participer à la tenue et à la supervision des enquêtes de collecte des données liées au programme sur le terrain, aux études et aux évaluations.
- Contribuer à la capitalisation des acquis du Programme.

4. Renforcement des capacités des équipes

- Développer et mettre en œuvre des stratégies de renforcement de capacités pour les membres de l'IJGP MAEP, services déconcentrés du MAEP, des partenaires techniques et prestataires de service du MAEP, visant à optimiser l'utilisation des outils et des méthodologies de suivi-évaluation ;
- Appuyer les structures impliquées dans les activités de l'UGP MAEP (Directions Départementales de l'Agriculture, Institut national de recherche agricole, etc.) dans leur rôle en matière de suivi-évaluation, avec l'appui de l'ATI CT SERA.

5-PROFIL REQUIS POUR LE POSTE

Ce poste est ouvert aux fonctionnaires et non fonctionnaires, universitaires chercheurs et autres

Être titulaire au minimum d'un diplôme BAC+5, en statistiques, économie, gestion de projets, agronomie, ingénierie agricole, sociologie de développement ou diplôme équivalent ;

- Expérience justifiée d'au moins cinq années en suivi-évaluation de projets de développement avec une bonne connaissance des cadres logiques, indicateurs SMART, gestion axée sur les résultats (CAR) et d'excellentes compétences rédactionnelles et analytiques ;
- Une expérience de suivi-évaluation pour un projet bénéficiant de financements internationaux sera considérée comme un atout ;
- Expérience justifiée d'au moins 3 ans en méthodologie de collecte et analyse des données quantitatives (techniques d'échantillonnage, conception des outils de collecte des données digitalisées, gestion des enquêteurs, analyse avec des outils adaptés) ;
- Excellente maîtrise de l'outil informatique et des logiciels standards de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint), ainsi que de logiciels de traitement des données d'en-

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

Poto-Poto plus que jamais derrière Denis Sassou N’Guesso

Les trois directeurs locaux de campagne du candidat président Denis Sassou N’Guesso dans les circonscriptions 1, 2 et 3 de Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, ont mobilisé de milliers d’habitants pour lancer officiellement la campagne de l’élection présidentielle.

Une marche a mobilisé filles et fils de Poto-Poto qui ont pris part au lancement de la campagne du candidat Denis Sassou N’Guesso dans leur arrondissement, avec à leur tête Rick Gérard Bokilo, directeur local de campagne de Poto-Poto 1; Charlotte Opi-mba, directrice locale de campagne de Poto-Poto 2; Ferréol Gassackys, directeur local de campagne de Poto-Poto 3. Cette marche est partie de la rue Mbochi en passant par le rond-point de la commune de Poto-Poto, sillonnant les principales artères du dit arrondissement. Elle a été une véritable démonstration de force. Le but visé étant d’assurer la victoire éclatante du candidat président Denis Sassou N’Guesso, dès le premier tour. Pour le directeur local de campagne de Poto-Poto 3, Ferréol Gassackys, les habitants de cet arrondissement sont les premiers du Congo. Il les a invités à démontrer vigoureusement leur attachement au candidat Denis Sassou N’Guesso, le 15 mars, dans les bureaux de vote pour une victoire écrasante dès le premier tour



Le directeur local de campagne du candidat Denis Sassou N’Guesso à Poto-Poto 3/DR de l’élection présidentielle. « Ce que vous voyez-là, c’est pour montrer l’engouement que nous aurons le 15 mars, parce que nous n’avons qu’une seule mission, celle de prouver que les Congolais en substance apprécient leur candidat, leur champion. Et Poto-Poto l’a montré aujourd’hui. Vous voyez comment on est nombreux et nous sommes tous unis derrière le candidat Denis Sassou N’Guesso », s’est exprimé Ferréol Gassackys. On pouvait lire sur les banderoles «Pour un Congo uni et prospère, votons Denis Sassou N’Guesso» ou encore « Maintenant que nous avons la paix, poursuivons notre marche pour le développement ». A propos, le directeur local de campagne de Poto-Poto 1, Rick Gérard Bokilo, a renchéri: « Le message qu’on envoie aux habitants de Poto-Poto dans sa globalité, c’est de se mobiliser massivement le 15 mars pour notre champion, pour notre guide, pour l’homme de la paix, pour l’homme de la stabilité. Que tout le monde soit mobilisé pour le 15 mars afin que notre candidat, notre champion soit élu dès le premier tour avec un score écrasant », a-t-il déclaré. Bien auparavant, ces directeurs locaux de campagne du candidat Denis Sassou N’Guesso, réunis dans une dynamique de coordination renforcée, ont tenu une réunion stratégique placée sous le signe de l’unité et de la détermination. Au cours de cette réunion, ils ont unanimement décidé d’intensifier la sensibilisation de proximité; consolider la base électorale dans les trois circonscriptions; assurer une organisation rigoureuse du terrain ; et garantir une victoire nette et sans équivoque. Les trois directeurs locaux de campagne de Poto-Poto ont opté par la suite pour une campagne de proximité.

Bruno Zéphirin Okokana

Le MCDDI Makélékélé mobilise en faveur du candidat de la Majorité

Euloge Landry Kolélas, directeur local de campagne du candidat Denis Sassou N’Guesso à Makélékélé, premier arrondissement de Brazzaville, a rencontré le 5 mars les sages de cette circonscription électorale en vue de susciter leur entière adhésion au candidat de la Majorité présidentielle dont fait partie le Mouvement congolais pour la démocratie et le développement intégral (MCDDI).



Euloge Landry Kolélas face aux sages/DR

Devant plus de 300 sages et notables des comités des quartiers Mayoula, Niania, Centre sportif et Ngassa, Euloge Landry Kolélas, porteur d’un message de paix, d’unité et de cohésion a justifié le choix porté sur le candidat Denis Sassou N’Guesso par la confiance qu’il porte en lui dans la gouvernance publique et le développement économique du Congo. Invitant ses interlocuteurs à aller exercer en masse leur devoir civique le jour du vote, le 15 mars, pour élire celui qu’il qualifie de leur « champion », le directeur communal de la campagne et son équipe ont annoncé, outre les actions de porte-à-porte, l’organisation d’autres rencontres avec la population afin de la convaincre sur la nécessité et l’intérêt de voter pour leur candidat.

« Nous devons ratisser large le 15 mars pour faire élire notre candidat, car vous ne serez pas déçus. Nous devons lui donner la chance de poursuivre les réalisations entamées pendant ce mandat finissant », a lancé Euloge Landry Kolélas à l’endroit des sages.

Guy-Gervais Kitina



quêtes (ex. : KoboToolbox, Power BI, etc...);

- Etre disponible au maximum deux (2) semaines après la signature du contrat.

Le/ a RSE-MAEP devra disposer des aptitudes personnelles suivantes :

- Esprit d’analyse, rigueur, sens de l’organisation ;
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et à animer des ateliers multi-acteurs ;
- Autonomie, proactivité et réactivité ;
- Maîtrise du français (écrit et oral) ;
- La connaissance des langues locales est un atout.

Les fonctionnaires en poste devront fournir leur dossier, en plus des pièces indiquées, une autorisation écrite de mise en disponibilité signée par une autorité compétente. Dans le cas contraire, la candidature ne pourra pas être Examinée.

NB : Les candidatures féminines sont encouragées.

4- INFORMATIONS SUR LE POSTE

- Le poste de RSE-MAEP est basé à Brazzaville au siège de l’UCP PUDT/ KOPEKOB
- Le/la candidat(e) retenu(e) se verra proposer un contrat de prestation de service ;
- La rémunération sera comprise entre 1 000 000 et 1 300 000 FCFA par mois com-

plet presté, selon l’expérience ;

- Les horaires de travail sont dits internationaux, de 8h à 1 2h30 et de 1 4h à 17h30. Le/ la RSE-MAEP verra son temps 100% dédié au programme ;
- Le volume de prestation ne saura dépasser 10,5 mois sur 2 mois consécutifs ;
- En cas de satisfaction de l’UGP-MAEP, les prestations s’étendront au maximum jusqu’au 31 mars 2028.

5- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être constitués de :

- Une lettre de motivation (maximum 2 pages) à adresser à l’attention du Coordonnateur de l’UGP MAEP
- Un CV actualisé (maximum 4 pages) en lien avec le poste à pourvoir, sincère et signé du ou de la candidat(e);
- Copies certifiées conformes du/ des diplôme(s) requis, des certificats et attestations de formation ;
- Des copies des attestations de travail ou de prestations de services, telles qu’elles apparaissent dans le CV ;
- Références d’au moins deux (2) personnes physiques avec leurs contacts (téléphones et emails) ;
- Dans le cas un fonctionnaire serait retenu, une attestation de mise en disponibilité signé par l’autorité compétente devra être

fournie dans un délai de 15 jours calendaires après la demande formulée par l’UGP MAEP (si elle n’est pas fournie dans le délai, la candidature ne sera pas retenue).

NB : Les missions ou expériences des CV non soutenues par des preuves ne seront pas prises en compte.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l’adresse mentionnées ci-dessus, tous les jours ouvrés de 8h à 16 heures.

A l’attention de Monsieur Marcel KOU-BEMBA, Coordonnateur de l’UGP MAEP

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME DU MAEP PUDT / PI-PUDT KOPEKOB

Sise Villa camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO, Brazzaville

Tél: (+242) 05 538 49 48/ 06 639 56 00/ 06 494 61 83

E-mail : marcelkoubemba10@gmail.com / Copie à : okouerieanpierre40@gmail.com

6- SELECTION DES CANDIDAT(E)S

Sur la base des candidatures reçues, trois (3) candidats maximums seront présélectionnés, qui seront ensuite conviés à un entretien préalable. Le candidat terminant en première position sera invité à la négociation du contrat.

7- SOUMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures devront être soumis en français en deux (2) exemplaires (un original + 1 copie) et une version numérique (clé USB) et doivent être déposés sous pli fermé à l’adresse ci-dessus avant le 31 /03/2026 à 13 heures 00 mn (heure de Brazzaville), et porter la mention :

AVIS D’APPEL A CANDIDATURE no 002/ MAEP/CAB/PI-PUDT/UGP-2026 « Appel à candidature pour le recrutement d’un(e) Responsable Suivi-Evaluation de l’UGP-MAEP »

NB : Toute candidature reçue après la date et l’heure limites ne sera pas prise en considération et sera rejetée.

Les Candidats n’ont pas la possibilité de déposer leur Candidature par messagerie électronique. Les Candidatures seront à adresser en main propre ou par voie postale exclusivement. Une décharge signée sera remis aux candidat.e.s déposant leur dossier.

Fait à Brazzaville, le 02 février 2026

Le Coordonnateur l’UGP-MAEP
PI-PUDT/KOPEKOB


Marcel KOUBEMBA



PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

L'ONG Univers des jeunes sensibilise au devoir citoyen

Afin de jouer sa partition pour un scrutin libre et apaisé, l'organisation non gouvernementale (ONG) Univers des jeunes sensibilise les jeunes de Brazzaville au devoir citoyen en période électorale. L'initiative a réuni des jeunes venus de différentes communes de la ville.

La sensibilisation s'est faite essentiellement à travers des animations comme le théâtre et la griotique. Le théâtre a consisté à rappeler à l'assistance que le vote est un devoir civique que tout citoyen se doit de s'acquitter en toute transparence. Et ce, dans le strict respect des principes de la démocratie, notamment celui du pluralisme politique qui garantit la liberté de choix à chacun.

La griotique, quant à elle, a davantage insisté sur l'importance pour chaque citoyen de choisir celui qui va le diriger. En effet, le griot a exhorté l'assistance à faire le bon choix tout en rappelant «qu'on ne change pas une équipe qui gagne».

Prenant part à l'initiative, le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Cephass Germain Ewangui, a salué cette démarche préparatoire à l'unité et à la cohésion



Les invités et les membres de l'ONG Univers des jeunes/Adiac

du pays en période électorale. « Le Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales sera toujours disposé à accompagner ce genre d'initiative salvatrice pour la promotion de la démocratie qui, soit dit en passant, n'est pas et ne sera jamais une machine qui fonctionne toute seule, une fois programmée, en fonction des principes et des

possibilités apportées », a-t-il assuré.

Pour sa part, le président de l'ONG Univers des jeunes, Maxence Ondongo, a martelé sur l'importance de faire « des choix responsables » pour le maintien de « la paix et de la stabilité » du pays. Il a encouragé l'assistance à s'informer, à échanger et à analyser les projets de société qui leur seront proposés pour faire un choix

éclairé au service de l'intérêt général. « Comme l'enseigne une sagesse africaine, le bien du village est plus important que le bien d'un seul homme. Notre choix électoral doit servir l'intérêt général et non les intérêts particuliers. Ne laissez personne décider à votre place. Et faites un choix éclairé. Car votre bulletin de vote est une parole silencieuse mais puissante », a-t-il indiqué.

Par ailleurs, Maxence Ondongo, dans un langage d'anecdotes, a insisté sur l'importance de rester uni en cette période, rappelant que « les dents et la langue se disputent, mais elles restent toujours dans la même bouche ».

Les Congolais passeront aux urnes le 12 mars pour les agents de la force publique et le 15 pour le reste de la population en âge de voter. En lice pour ce scrutin, sept candidats dont Nganguia Engambé Anguios ; Mavoungou Zinga Mabio ; Manangou Vivien Romain ; Mafoula Uphreim Dave ; Kignoumbi-Kia Mboundou Joseph ; Gavet Elengo Mélaïne Destin et le président sortant Sassou N'Guesso Denis.

Selon le président de la Commission nationale électorale indépendante, Henri Bouka, la population congolaise est passée à plus de six millions d'habitants, le nombre d'électeurs devrait être supérieur à celui enregistré en 2021.

Fortuné Ibara



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS N°004/HISWACA/26 POUR LE RECRUTEMENT DES AGENTS DE TERRAINS

1.L'Institut National de la Statistique (INS), en réponse aux besoins du Gouvernement et des partenaires au développement, se prépare à conduire l'enquête sur les unités non standards (NSU) dans le cadre de la deuxième édition de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages au Congo (EHCVM-II). Cette opération vise à améliorer la qualité des données de consommation des ménages en identifiant et en quantifiant les mesures locales utilisées couramment (telles que le bol, le tas, le quaker, etc.) pour l'achat ou la consommation des produits.

Cette enquête s'inscrit dans une approche méthodologique harmonisée adoptée par les pays membres des commissions l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA) et de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) vise à assurer la comparabilité des données dans le temps et l'espace. À l'instar du Tchad et d'autres pays de la CEMAC, le Congo s'engage à renforcer la précision des estimations de consommation, en assurant une meilleure conversion des unités non standards en unités standards (kg, litre, etc.), tout en établissant des

liens cohérents avec la précédente édition de l'EHCVM-C.

2.Le présent avis à Manifestation d'intérêt a pour objectif le recrutement des agents enquêteurs qui auront pour mission d'observer les produits retenus dans cette deuxième édition, par rapport aux unités dans lesquelles ils sont vendus dans les marchés. Il s'agit de :

- Mesurer les poids réels des unités de vente non standardisées afin de déterminer la quantité exacte en gramme correspondant à une unité de vente mais non standard (par exemple combien pèse un tas de maïs en épi, etc.) ;
- Faire des photos de références des combinaisons produits-unités-tailles essentielles pour la production du catalogue des photos.

3.L'Unité de gestion du Projet HISWACA invite les personnes intéressées à fournir leur dossier de candidature comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) ;
- Un Curriculum vitae (CV) détaillant les cursus universitaires, les diplômes obtenus et, éventuellement, les expériences antérieures en matière de collecte des données assistée par ordinateur ;

- Une Photocopie légalisée de l'attestation ou du dernier diplôme ;
- Un certificat médical datant de moins de trois mois, délivré par un médecin habilité ;
- Le cas échéant, une attestation de participation aux opérations de collecte similaires.

4.Les dossiers sont à envoyer en utilisant le lien ou QR-CODE ci-dessous au plus tard le mardi 24 mars 2026 à minuit, heure de Brazzaville.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSc5ClhXqh-mOhN-7AWOCsZ6nNZmh6CzMeHe-qY-xVyHYEBL8PQ/viewform?usp=header>

5. Les agents enquêteurs doivent réunir les conditions suivantes :

- être âgé(e) de 18 à 55 ans au 10 mars 2026
- avoir au moins un diplôme de niveau Bac + 2 en science sociale, économie, comptabilité et gestion, en informatique ou autres diplômes jugés équivalents ;
- avoir une parfaite maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et internet) ;

- être disponible durant toute la période de l'opération (au moins 08 mois) ;
- être apte à parcourir éventuellement de longues distances à pied ;
- être capable de travailler sous pression dans une équipe multiculturelle ;
- avoir une endurance physique, patient et être en parfait état de santé ;
- avoir une bonne connaissance du français, lingala et Kituba ;
- avoir un permis de conduire serait un atout ;
- avoir participé à une opération statistique sous tablette ou smartphone serait un atout.

Par ailleurs, avoir une expérience dans le domaine de la collecte de données assistée par ordinateur demeure un atout.

6. La sélection se fera sur études de dossiers. Les candidats sélectionnés subiront une formation de douze (12) jours au bout de laquelle un test écrit sera organisé pour retenir les chefs d'équipes.

Fait à Brazzaville le 09 mars 2026

Patrick Valery ALAKOUA

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

L'Upads ne soutient aucun candidat

Le président du Conseil national de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), Pascal Tsaty-Mabiala, a annoncé le 6 mars à Brazzaville, à la clôture de la session inaugurale du bureau politique, que ce parti de l'opposition ne soutient aucun des sept candidats à l'élection présidentielle des 12 et 15 mars.

La consigne de vote de l'Upads, première force de l'opposition, était attendue dans la sphère politique congolaise par les militants et sympathisants à quelques jours du scrutin présidentiel. Ainsi, par la voix du bureau politique, son instance dirigeante, l'Upads a officiellement instruit ses militants d'exprimer leur droit civique et leur devoir républicain en allant voter librement en leur « âme et conscience », le 15 mars. Pour le chef de ce parti,



Pascal Tsaty-Mabiala/Adiac

on ne peut pas se soustraire à ce qui va se faire dans le pays. « Nous irons accomplir notre droit de vote en usant de notre droit civique. Le militant qui va voter, libre devant sa conscience, qui mettra son bulletin dans l'urne, saura pour qui il votera », a fait savoir Pascal Tsaty-Mabiala.

Selon le président du Conseil national de l'Upads, le Congo doit se construire avec tout le monde, en parfaite harmonie, dans la solidarité la plus

totale. A cet effet, un projet de proposition sur le Pacte républicain et la réécriture de la loi électorale a été présenté aux membres de l'Upads, à l'issue de cette session inaugurale du bureau politique. « Nous avons des obligations et ces obligations d'une certaine manière se justifieront dans l'application de ce pacte que nous avons commencé à expliquer à tout le monde, aux partis de l'opposition y compris du pouvoir », a-t-il indiqué.

Jean Pascal Mongo-Slyhm

Dave Mafoula mobilise dans la partie septentrionale du pays

Candidat indépendant à l'élection présidentielle des 12 et 15 mars, Uphrem Dave Mafoula poursuit sa campagne électorale dans la partie septentrionale du pays où, après avoir mobilisé la population d'Impfondo autour de son projet de société « Pacte républicain pour le nouveau départ », il a été le 5 mars l'hôte des habitants de Ouessou et de Pokola, dans la Sangha.



Dave Mafoula mobilisant 'la foule à Impfondo/DR

Partout où passe le candidat Dave Mafoula, il n'a cessé de rallier du monde autour de son projet de société. A Impfondo tout comme à Ouessou et à Pokola, le postulant à la magistrature suprême a dévoilé ses soixante engagements issus des vingt-deux axes stratégiques. Son programme se veut une réponse globale aux attentes sociales, économiques et institutionnelles des Congolais. Plaçant l'homme et la dignité humaine au cœur de l'action publique, ce projet de société a été conçu après trois années de concertations citoyennes à travers le « Mbongui Tour ». En effet, le « Pacte républicain » se présente comme une refondation en profondeur de l'Etat congolais, privilégiant la démocratie, la justice sociale, le développement économique et la cohésion nationale. Le candidat souligne les immenses potentialités du pays qui manque, selon lui, « un homme politique capable de le transformer correctement ». Evoquant, par exemple, la consolidation de la démocratie, l'Etat de droit et la promotion de la bonne

gouvernance, Dave Mafoula « s'engage à participer activement à la refondation démocratique de l'Etat congolais en consolidant l'Etat de droit, en renforçant les institutions républicaines et en instaurant une gouvernance vertueuse. Je mets toute ma volonté à rééquilibrer les pouvoirs, à moraliser la vie publique et à garantir l'effectivité des droits fondamentaux, afin d'ancrer durablement la démocratie congolaise dans nos réalités socio-culturelles et de répondre aux aspirations profondes de notre peuple », souligne-t-il dans son projet de société.

Il s'est engagé, par ailleurs, à entreprendre une grande réforme constitutionnelle à prendre en compte les réalités socio-culturelles et politiques; à affirmer le refus de la marchandisation de l'éducation, de la culture, de la santé ; à définir la protection des biens collectifs : eau, biodiversité, énergie ; à reconnaître le service public comme élément essentiel de la citoyenneté. Il entend également permettre des péréquations

sociales et territoriales, l'égalité des traitements des usagers et la fourniture des services publics à moindre coût ; à relire le code électoral et revoir le montant de la caution de candidature à l'élection présidentielle ; à revoir la durée et le nombre de mandats du président de la République, en un mandat de sept ans non renouvelable, pour promouvoir l'alternance politique.

Des propositions que le candidat tente de partager avec les Congolais pendant cette campagne. C'est le cas de la création du Conseil national de dialogue politique qui a, entre autres missions, prévenir, régler et gérer les conflits politiques à travers le dialogue. « Ma candidature est celle du nouveau départ, de l'unité, du travail et du progrès. Une fois élu, ma première promesse est d'organiser un dialogue avec tous les Congolais, afin de se pardonner les uns et les autres », a lancé Dave Mafoula à Pokola, avant de poursuivre son périple dans le département de la Cuvette dont il est originaire.

Parfait Wilfried Douniama

Des femmes du quartier Kanga Mbanzi sensibilisées à l'importance du vote

La secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou, a sillonné, le week-end dernier, le quartier Kanga Mbanzi situé dans le 6e arrondissement, Talangaï, afin de sensibiliser les femmes à l'importance du vote prévu pour les 12 et 15 mars en République du Congo.



Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou sensibilisant les femmes de Kanga Mbanzi/Adiac

Accueillie en grande pompe par les jeunes mères et femmes du quartier Kanga Mbanzi, Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou, qui a fait l'opération du porte-à-porte, les a sensibilisées à l'importance du vote. En sa qualité de secrétaire exécutive du Conseil consultatif de la femme, elle a invité les femmes de ce quartier à voter pour le candidat de leur choix. « La place de la femme n'est plus dans la cuisine, mais à côté de l'homme. Le 15 mars, toutes les femmes doivent se lever pour aller voter le candidat de leur choix. Ne restez pas à la maison », a exhorté Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou.

De même, elle a profité de l'occasion en ce mois de mars dédié aux femmes pour distribuer des pagnes aux mères, jeunes mères et aux mamans du 3^e âge du quartier Kanga Mbanzi. Par ailleurs, Yennie Clara Mathurine Osseté Mberi Moukietou est revenue sur les missions et le rôle de son institution qui œuvre, entre autres, à proposer des mesures pour promouvoir l'intégration de la femme au développement et la promotion de l'égalité des chances ainsi que l'autonomisation féminine.

Un message qui a reçu un écho favorable auprès des femmes de ce quartier. « La femme n'est pas au foyer pour faire seulement le ménage, mais elle doit œuvrer aussi pour le bien-être du foyer. Nous devons voter pour la paix et le développement de notre pays », a précisé une jeune mère de ce quartier. Créé en 2018, le Conseil consultatif de la femme est une institution constitutionnelle.

Stanislas Okassou

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

Les notables des Plateaux assurent le candidat Denis Sassou N'Guesso de la victoire

Après le meeting de Djambala le 4 mars, le candidat Denis Sassou N'Guesso a été reçu en soirée par les notables et sages tékés du département des Plateaux.

« Vous êtes chez vous, chef. Nous vous remettons les attributs de la chefferie et du pouvoir légués par nos ancêtres afin que vous ayez la force de combattre vos adversaires pour le salut et le bien-être des Congolais », ont-ils déclaré en faisant le pari de voter pour lui le 15 mars.

Par ailleurs, les sages et notables tékés ont remis au candidat Denis Sassou N'Guesso des objets sacrés, entre autres, un balai symbolisant la sagesse lors des palabres, une queue d'éléphant, un couvre-chef symbolisant la paix et la tranquillité. Une libation s'en est suivie pour



Le candidat Denis Sassou N'Guesso reçu par les notables / Adiac

implorer les mânes afin d'asseoir dans la tranquillité, l'unité et la paix toute action que Denis Sassou N'Guesso va entreprendre.

Pour sa part, le président candidat a indiqué : « Le chef ne donne qu'une seule parole qu'il ne transgresse pas », demandant aux sages de traduire concrètement leurs paroles en votant pour lui.

Une rencontre chargée de symboles au cours de laquelle Florent Ntsiba a invité l'ensemble des dignitaires tékés et ceux des autres départements de concourir pour le plébiscite du candidat Denis Sassou N'Guesso.

Les Dépêches de Brazzaville

CAMPAGNE PRÉSIDENTIELLE

Anatole Collinet Makosso fait le bilan à mi-parcours

À mi-parcours du bilan à l'issue des premières étapes de la campagne électorale présidentielle pour le scrutin prévu les 12 et 15 mars, et avant la poursuite de celle-ci dans d'autres départements, Anatole Collinet Makosso, premier directeur national adjoint, porte-parole chargé des relations publiques du candidat Denis Sassou N'Guesso, a animé une conférence de presse le 4 mars, au siège de la direction de campagne à Brazzaville.

Pour cette rencontre interactive dédiée à tirer les enseignements et perspectives, avaient été conviés les organes de la presse nationale et internationale accrédités en République du Congo et les porte-parole thématiques du candidat. Durant près de deux heures, Anatole Collinet Makosso s'est prêté à l'exercice de questions-réponses s'apparentant, par séquence, à une explication de texte soutenue et affirmée du projet "L'accélération de la marche vers le développement".

Ce projet de campagne a suscité l'une des questions du journaliste Valda Saint-Val, du journal «Les Échos du Congo», désireux de savoir « Pourquoi un projet portant sur le développement ? ». Le premier directeur national adjoint a répondu qu'il s'agit d'un projet témoignant de la constance de Denis Sassou N'Guesso.

Selon ses explications, ce projet constitue une réponse claire, structurée et sécurisante émanant des multiples attentes du peuple congolais. Expliquant avec maîtrise son sujet, il a rap-

pelé que ce projet s'inscrivait également dans la stricte continuité d'une gouvernance fondée sur la paix, la solidarité et la stabilité des institutions.

« L'accélération de la marche vers le développement repose sur une vision d'État, capable de préserver les acquis, tout en ouvrant de nouvelles perspectives économiques et sociales. Avec, pour corollaire, la nécessité de consolider l'unité nationale comme socle de tout progrès durable », a-t-il insisté. Détaillant les avantages concrets que chaque département du pays tirera de ce projet, « qu'il s'agisse des routes, de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrialisation, du numérique, des services sociaux, aucun territoire ne sera laissé en marge », a-t-il expliqué, convaincu que la majorité présidentielle entend garantir un développement en valorisant les atouts spécifiques de chaque région afin de renforcer la cohésion territoriale et l'inclusion économique.

En outre, il a affirmé que ce projet offre une perspective



Anatole Collinet Makosso pendant la conférence de presse / Adiac

claire et responsable face aux incertitudes. Il ne s'agit pas de promesses abstraites, mais d'engagements mesurables, portés par une expérience éprouvée de la gestion de l'État. Cette approche, qui vise à rassurer les partenaires économiques, les investisseurs et surtout les citoyens quant à la stabilité et à la prévisibilité de l'action publique, s'inscrit comme un véritable gage.

En ce qui concerne la jeunesse, majoritaire dans le pays, Anatole Collinet Makosso a exhorté à la confiance et à la mobilisation. « Le développement accéléré implique l'engagement des nouvelles générations dans l'entrepreneuriat, l'innovation et la participation citoyenne. La jeunesse est ainsi invitée à devenir l'architecte et le moteur de cette nouvelle étape de transformation na-

tionale », a-t-il soutenu.

En définitive, Anatole Collinet Makosso a lancé un appel solennel, responsable et citoyen : « Le droit de vote est un acte fondamental garanti par la Constitution, et un pilier de la démocratie. Chaque citoyen est donc invité à exercer ce droit avec responsabilité ». Convaincu que le choix de la stabilité, de la continuité et de l'accélération du développement est un choix de sécurité et d'avenir. Rassurant aussi sur le fait que le taux d'abstention est un phénomène planétaire, c'est simplement une expression démocratique. Il s'en préoccupe fortement.

Pour la dernière question, le premier directeur national de campagne adjoint a répondu à une journaliste en lingala, l'une des deux langues nationales. Anatole Collinet s'est référé à la section X intitulée « Préserver un environnement sain pour la population ». Il a insisté sur la fait majeur que le chef de l'État est l'initiateur de plusieurs programmes tels que celui du Fonds bleu pour le bassin du Congo.

Marie Alfred Ngoma

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

La CNDH soutient la mise en œuvre des politiques publiques liées au genre

A l'occasion de la célébration le 8 mars de chaque année de la Journée internationale des droits des femmes, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) que préside Casimir Ndomba a appelé, à travers un communiqué de presse, les pouvoirs publics à renforcer l'application effective des lois garantissant l'égalité et la protection des femmes contre toute forme de discrimination et de violence.

La Journée internationale des droits des femmes sera célébrée cette année sur le thème « Droits, justice, action pour toutes les femmes et les filles ». S'appuyant sur ce thème choisi par les Nations unies, la CNDH l'a mis à profit pour encourager la mise en œuvre des politiques publiques sensibles au genre, notamment dans les domaines de l'emploi, de l'entrepreneuriat féminin et de la participation politique ; inviter les acteurs judiciaires et les forces de sécurité à assurer une prise en charge diligente, professionnelle et respectueuse des victimes de violence ; exhorter les communautés et les organisations de la société civile à poursuivre les actions de sensibilisation en faveur des droits des femmes et des filles ; et, enfin réaffirmer son engagement à recevoir, instruire et assurer le suivi de toute plainte relative aux violations des droits des femmes et des filles.

La CNDH, indique le communiqué de presse, réitère sa disponibilité à collaborer avec l'ensemble des partenaires nationaux et internationaux



Une vue des membres du bureau de la Commission nationale des droits de l'homme/Adiac

afin de promouvoir une société congolaise plus juste, inclusive et respectueuse de la dignité des femmes et des filles. Par ailleurs, renchérit le document, ce 8 mars 2026, la CNDH invite chaque citoyenne et chaque citoyen à faire des droits des femmes une réalité quotidienne, au-delà de la célébration, afin que l'égalité ne demeure pas un idéal, mais devienne une pratique concrète et

durable.

En ce jour anniversaire, poursuit le communiqué de presse, la CNDH rappelle que le respect effectif des droits des femmes constitue une exigence fondamentale de l'Etat de droit ainsi qu'un pilier essentiel de la démocratie, de la paix sociale et du développement. En outre, poursuit le texte, la CNDH salue les progrès réalisés par le Congo en matière de partici-

pation des femmes à la vie publique, d'accès à l'éducation et aux services de santé, ainsi que les efforts entrepris pour renforcer le cadre juridique de lutte contre les violences ayant pour base le genre, notamment à travers la loi Mouebara du 4 mai 2022 portant lutte contre les violences faites aux femmes en République du Congo. Toutefois, conclut le communiqué de presse, la CNDH

constate la persistance de quelques phénomènes liés aux violences sexuelles, physiques, psychologiques et économiques qui continuent d'affecter de nombreuses femmes et filles. Elle relève également l'existence de discriminations liées au statut de certaines femmes autochtones, les femmes vivant avec handicap et celles vivant avec le VIH/sida.

Roger Ngombé

EGALITÉ DES SEXES

La Zlécaf, un levier pour l'automatisation des femmes

L'Afrique devient un espace économique unique dans lequel les marchandises vont circuler librement avec l'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlécaf). Membre du Conseil consultatif de la femme et du Réseau des femmes leaders africaines, Michesie Adzeu évoque aux Dépêches de Brazzaville, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, l'intérêt pour le Congo d'inscrire les aspirations de celle-ci dans cette vision panafricaine.

Les Dépêches de Brazzaville :
Les femmes africaines font face à de nombreux défis, comment la Zlécaf peut être un atout pour elles ?

Michesie Adzeu : L'approche de la Zlécaf étant inclusive, elle ne laisse personne de côté, notamment les jeunes, les femmes, les entreprises appartenant et dirigées par les femmes et les commerçantes transfrontalières informelles encouragées à migrer vers la formalité afin de mieux intégrer le marché commun.

Les femmes africaines continuent de faire face à de nombreux défis, notamment l'accès au financement, la violence et toutes formes de discrimination. Aujourd'hui, les entreprises dirigées par des femmes représentent 60 % du PIB du continent. Les femmes produisent 50 % de la nourriture que nous consommons et elles assurent 70 à 80 % du commerce informel transfrontalier en Afrique.



Michesie Adzeu/DR

LDB : Comment renforcer, selon vous, la participation des femmes dans les échanges

commerciaux à l'échelle du continent ?

M.A : Consciente des aspirations

des femmes, la Zlécaf a adopté en septembre 2024 un instrument juridique historique : le Protocole

sur les femmes et les jeunes dans le commerce, visant à renforcer leur participation, à garantir leurs droits dans le cadre des échanges commerciaux à l'échelle du continent et à favoriser un régime simplifié du commerce.

Selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), la Zlécaf pourrait contribuer à augmenter de 40 % les revenus des femmes africaines, ce qui apparaît comme un véritable levier d'autonomisation des femmes.

A travers ce nouveau protocole, l'objectif est d'amener les États membres à mettre en œuvre des actions concrètes et tangibles pour créer un environnement commercial favorable et lever les obstacles qui empêchent les femmes de saisir pleinement les opportunités offertes par ce marché continental afin de libérer le potentiel qu'elles disposent.

LDB : Comment faire pour assurer le succès de ces décisions ?

M.A : Pour garantir le succès de toutes ces initiatives, la ZlécafAf a

renforcé ses mécanismes de suivi et d'évaluation visant à mesurer les progrès réalisés en matière d'intégration des femmes dans le commerce. Cela s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les inégalités sociales et économiques. On peut résolument dire que la Zlécaf est un véritable levier de l'autonomisation des femmes, indissociable de la lutte contre l'égalité des sexes.

En ce qui concerne la République du Congo, des politiques nationales, des dispositifs et programmes sensibles au genre doivent constituer des leviers pour renforcer la reconnaissance et la protection des droits des femmes dans leurs activités.

La loi Mouebara, par exemple, doit continuer à jouer un rôle central dans cette dynamique afin de bâtir l'Afrique que nous voulons, car la Zlécaf prône une Afrique pour laquelle le développement est axé sur la population et en particulier sur les femmes et les jeunes, pour le bien-être des générations futures.

Propos recueillis par
Guy-Gervais Kitina



APPEL A CANDIDATURE N° 002/MF..PIR/PRRU/UGP-2026



RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR POUR LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE URBAINE

1- Contexte

La République du Congo a bénéficié d'une Avance de Préparation (PPA) accordée par la Banque mondiale pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine, actuellement en phase de préparation. Ce projet a notamment pour objectif d'améliorer l'accès à des services urbains de base résilients et de renforcer la capacité de réponse face aux risques d'inondation et d'érosion dans certaines zones ciblées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Dans ce cadre, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC), chargée de l'administration de l'avance de préparation et des ressources financières correspondantes, envisage d'affecter une partie de ce financement pour le : « Recrutement du Coordonnateur pour le PRRU ».

II- Mandat du coordonnateur

Sous la supervision et l'autorité du Ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux (MATGT) (ou de son représentant), ainsi que des comités de pilotage (COPIL) et technique (COTECH) du Projet à qui il rend compte de ses activités, le mandat du Coordonnateur du PRRU consiste à :

assurer la coordination et de la gestion du Projet dans son ensemble, c'est-à-dire des activités sur le plan technique administratif et fiduciaire ; diriger l'unité de gestion de projet (UGP); veiller à la bonne gestion de son patrimoine et de ses ressources humaines, et garantir, de façon générale, son bon fonctionnement.

Le Coordonnateur est le principal interlocuteur de la Banque mondiale (bailleur du Projet). Il gère également les relations avec les institutions et administrations publiques. Ainsi qu'avec les autres partenaires du pays. Il est chargé de veiller au respect des procédures fiduciaires ainsi qu'à la conformité avec le Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale. Il assure le suivi de l'avancement des activités du Projet ainsi que le reporting. Il est responsable de l'atteinte effective des résultats attendus du Projet.

III-Description des principales tâches II/elle sera chargé de :

a) En matière de gestion de projet et de suivi-évaluation :

- Appuyer le ministère de tutelle (MATGT) dans la mise en œuvre et gestion globale du Projet, en prenant en charge les aspects techniques, administratifs et financiers, les volets de la passation des marchés et du suivi-évaluation ainsi que les dimensions environnementales et sociales, tout en veillant au respect des règles de gestion établies avec la Banque Mondiale (BM);
- Assurer l'organisation, la coordination et l'exécution efficaces des activités du PRRU, en veillant à la conformité de la réalisation des activités du PRRU avec l'accord(s) de prêt et le(s) document(s) du Projet;
- Veiller à la validation du manuel d'exécution des procédures du Projet, sa mise en œuvre, et ses potentielles révisions pour assurer le bon fonctionnement du Projet selon les règles édictées;
- Assurer la planification annuelle pour la réalisation des activités du PRRU à travers ses quatre composantes, et par la suite, la coordination de leur mise en œuvre;
- Veiller à la préparation du plan de travail et budget Enouel (PTBA), du plan de passation de marchés (PPM), et à leur mise en œuvre dans les délais prévus;
- Veiller à la coordination, au contrôle qualité et au suivi-évaluation de l'exécution des sous-projets, études et autres activités du Projet, y compris en supervisant les activités à mener par l'Unité de gestion de projet (UGP) et celles confiées aux cocontractants (consultants individuels, prestataires, fournisseurs, entreprises, etc.) du Projet et en assurant la collecte des données, leur valorisation pour le suivi-évaluation et leur utilisation afin d'améliorer les prises de décision;
- Faire valider techniquement, en collaboration avec les structures concernées, les études et autres interventions menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet;
- Assurer une collaboration étroite avec le MATGT, les autres ministères techniques, les comités de pilotage (COPIL) et technique (COTECH) du Projet, la Banque mondiale, les autres partenaires techniques et financiers (PTF), ainsi que toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet, y compris la société civile;

- Veiller à ce que l'UGP assure le secrétariat des comités & pilotage (COPIL) et technique (COTECH) du Projet;
- Porter à l'attention du MATGT, des autres ministères concernés, du COTECH et de la Banque Mondiale les problèmes et les difficultés réelles ou susceptibles de se poser, régulièrement et tout au long de l'exécution du projet, tout en suggérant des mesures correctives;
- Veiller à la préparation et à la tenue semestrielle du COPIL, lui présenter l'état d'avancement des activités du Projet, et lui proposer des solutions en cas de difficultés dans l'exécution du projet;
- Assurer une communication fluide en tant qu'interlocuteur de la Banque mondiale et une bonne collaboration entre les membres de l'équipe du Projet et ceux des équipes de la Banque mondiale notamment à travers l'organisation des réunions périodiques et des missions d'appui à la mise en œuvre;
- Participer aux différentes missions d'évaluation menées par des équipes de la Banque mondiale et/ou des évaluateurs indépendants, et faciliter leur organisation;
- Assurer la coopération avec les autres projets appuyés par la Banque mondiale en République du Congo;
- Participer aux réunions, conférences, séminaires, ateliers, séances de formation ou tout autre événement impliquant le Projet tant au niveau national, régional qu'international;
- Identifier et développer les partenariats favorisant la réalisation des activités et l'atteinte des objectifs du Projet;
- S'assurer de la production des documents de suivi attendus par la Banque mondiale (rapports de suivi financiers, rapports de sauvegardes environnementales sociales, audits annuels, autres rapports trimestriels, annuels et périodiques du projet) et de leur soumission dans les délais impartis;
- Veiller à la méthodologie et la collecte des données nécessaires à l'établissement des résultats des activités exécutées, en général et au regard du cadre de résultats du Projet, et proposer, au besoin, des ajustements à ce cadre;
- Prendre toutes les initiatives qu'il estimera nécessaires pour l'avancée du Projet et créer ainsi qu'entretenir les conditions propices à l'atteinte des objectifs de développement du Projet;
- Organiser des réunions et assurer des orientations techniques régulières en vue de prévenir ou réduire les écarts dans l'atteinte des objectifs et de favoriser l'efficacité et une efficience des activités;
- Coordonner l'archivage de la documentation du projet; et
- Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies et plans de communication sur les activités du Projet, tout en facilitant l'accès du public aux documents afférents, afin de garantir une visibilité optimale du Projet.

- b) En matière de gestion administrative, fiduciaire, environnementales et sociale:
- Représenter le projet lors de divers forums et auprès des différentes parties prenantes aux niveaux national, régional et international;
- Signer les correspondances, notes de service et tout autre document lié au projet;
- Veiller strictement à la préparation des instruments environnementaux et sociaux, à leur vulgarisation et à leur mise en œuvre;
- S'assurer au respect des règles de passation de marchés, notamment en veillant au respect global des clauses contractuelles avec les cocontractants lors de la mise en œuvre du Projet, conformément aux procédures de passation des marchés de la Banque mondiale;
- Superviser la préparation et la mise à jour du Plan de Passation de Marchés (PPM) et sa transmission via STEP pour l'avis de non-objection (ANO) de la Banque Mondiale;
- Veiller à la mise en œuvre diligente des activités de passation des marchés contenues dans le PPM approuvé;
- Proposer et veiller à la préparation des différents termes de référence (TdR), des dossiers d'appel d'offres (DAO), des demandes de cotation (DC) et des demandes de propositions (DP) pour l'exécution des activités du projet.
- Assurer le bon fonctionnement des comités d'évaluation des offres et de la commission de passation des marchés en conformité avec le manuel d'exécution des procédures du Projet;

- Superviser la préparation de tous les projets de contrat et assurer leur transmission à la Banque mondiale pour ANO;
- Signer les différents marchés, conventions et bons de commande engageant les ressources du Projet, tout en s'assurant à ne signer aucun marché non inscrit dans le PPM;
- Assurer la mise à jour et des données l'archivage dans STEP;
- Superviser la gestion de tous les contrats signés dans le cadre du projet;
- Assurer la bonne qualité technique d'exécution et de supervision complète des activités dans le cadre du projet;
- Évaluer l'efficacité des maîtres d'œuvres, des entreprises, des fournisseurs, et des consultants;
- Veiller à la conformité de l'exécution financière de toutes les activités du projet avec les règles de la Banque mondiale ainsi qu'avec les procédures contractuelles et financières mises en place dans le manuel d'exécution des procédures du Projet;
- Assurer, en collaboration avec les parties prenantes, la production du plan de travail et budget annuel (PTBA); sa présentation au Comité de Pilotage (COPIL) et à la Banque mondiale pour approbation; et sa mise en œuvre en conséquence;
- Superviser la production des rapports trimestriels de suivi financier (RSF) et leur soumission dans les délais impartis à la Banque mondiale pour validation;
- Veiller à la réalisation des audits annuels et leur soumission ponctuelle à la Banque mondiale pour approbation et leur présentation au COPIL pour examen;
- Ordonner toutes les dépenses nécessaires dans le cadre du projet, cosigner, avec les autres personnes habilitées, les demandes de décaissements (paiements directs, approvisionnements du compte désigné, etc.) en conformité avec les procédures de la Banque mondiale, veiller à la bonne tenue du compte désigné, et orienter le projet en fonction des taux de décaissement atteints et à atteindre;
- Appréécier les résultats physiques atteints et réconciliés avec les résultats financiers;
- Veiller à l'utilisation efficace et rationnelle des ressources pour une bonne exécution des activités du projet;
- Assurer la gestion du patrimoine du projet, en veillant à ce que tous les biens acquis sur les fonds du projet soient identifiés, localisés, inventoriés, et dans la mesure du possible protégés contre les risques de toute nature (destruction, perte, vol, accidents, etc.); et
- Veiller à ce que tous les organes de contrôle extérieurs au Projet exercent leur rôle de vérificateur: audit, inspections, etc. conformément à l'accord(s) de prêt, et s'assurer que les recommandations de ces organes de vérification soient appliquées.

- c) En matière de gestion du personnel :
- Assurer la bonne gestion quotidienne du personnel chargé de la mise en œuvre du projet, tout en garantissant des conditions de travail optimales;
- Apporter l'appui et le coaching nécessaire à l'équipe PUGP et aux équipes des unités techniques municipales (UTM) et vérifier la cohérence des résultats techniques avec les moyens mis à disposition des structures d'exécution;
- Prévenir les conflits au sein de l'UGP, et au besoin, arbitrer d'une manière transparente et intégrée;
- Veiller au respect des critères de performance respectifs ces membres du personnel et les évaluer annuellement;
- Favoriser une saine émulation au sein de l'équipe du projet ainsi que l'implication de l'ensemble du personnel de l'UGP dans les activités du projet;
- Veiller à la mise en œuvre des procédures de gestion de la main-d'œuvre de la Banque mondiale, par les prestataires de services œuvrant pour le compte du projet;
- Identifier les ressources humaines et les qualifications nécessaires à la mise en œuvre du Projet;
- Élaborer ou valider les termes de référence du personnel permanent (UGP et UTM) et des consultants individuels;
- Veiller au bon déroulement du processus de recrutement et de sélection du personnel;
- Signer les contrats du personnel;
- Garantir l'information du personnel sur l'ensemble des conditions d'emploi et veiller à l'application des textes réglementaires ainsi que des dispositions contractuelles;
- Entraîner le personnel à la culture de résultats;
- Suivre et évaluer la performance du personnel à tra-

vers une approche de gestion des ressources humaines axée sur les résultats; et

- Identifier des dispositifs d'auto-formation et de partage de connaissances entre le personnel.

IV-Qualifications requises

Le/la candidat(e) à ce poste devra répondre au profil suivant :

- Être de nationalité congolaise ;
- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum Bac+S) en ingénierie, urbanisme, architecture, aménagement du territoire, sciences économiques, gestion de projets, ou équivalents ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins douze (12) ans dans le domaine du développement et/ou de la gestion des projets dont huit (8) ans au moins à des postes de responsabilité dans des structures de grande envergure nationale ou internationale ou en tant que responsable dans la gestion de projets financés par les PIF tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement, etc. ;
- Présenter des qualités vérifiables de leadership, de travail en équipe, de rigueur et d'honnêteté morale;
- Avoir une bonne capacité en communication orale et écrite, en analyse, en rédaction et en synthèse;
- Faire preuve de compétences avérées en matière de gestion, de relations interpersonnelles, de négociation, et de prévention de conflits ;
- Avoir l'aptitude à travailler avec une équipe pluridisciplinaire ainsi que la capacité à travailler sous pression et dans les délais ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (au moins maîtrise de e-mail et utilisation de Word, Excel et Power Point);
- Avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise serait un atout;
- Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel, socio-économique et environnemental et social de la République du Congo serait un atout ;

NB:

- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, ne sont pas éligibles
- Les candidatures féminines sont encouragées. V-Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VI-Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale). Les dossiers de candidatures écrits en langue française comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 mars 2026 à 16h00, heure locale avec la mention: « Recrutement du Coordonnateur pour le PRRU »

Contact
Monsieur le Coordonnateur du PRACAC / PRRU Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 05 206 2915
E-mail : prrucongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO



DRAME DU 4 MARS 2012

Les 14 ans commémorés en la paroisse Notre-Dame-des-Victoires

4 mars 2012-4 mars 2026, il y a exactement quatorze ans que des Congolais avaient perdu leur vie suite aux explosions meurtrières de Mpila, dans les 5^e et 6^e arrondissements de Brazzaville. En cette date commémorative, une messe d'action de grâce a été célébrée en la paroisse Notre-Dame-des-Victoires (Sainte-Marie) de Ouenzé, en présence du directeur local de campagne du candidat Denis Sassou N'Guesso à Ouenzé 1, Juste Désiré Mondelé.

C'est au rythme des chants d'action de grâce, des prières et des moments de méditation que les fidèles ont rendu un hommage aux disparus du drame du 4 mars 2012. En effet, quatorze ans après, les souvenirs de ce dimanche apocalyptique restent encore gravés dans la mémoire de ceux qui ont vécu ce moment.

Dans son homélie, le premier vicaire de la paroisse Notre-Dame-des-Victoires de Ouenzé, le père Mathieu, a délivré un message d'espérance, s'appuyant sur le livre de l'Apocalypse, chapitre 14 : 13-14, ainsi que sur l'Évangile selon Saint-Jean au chapitre 14 : 1-6. Le premier chapitre proclame la béatitude des fidèles mourant dans le Seigneur, assurés du repos et de la récompense de leurs œuvres, alors que le second décrit la vision du Fils de l'homme sur une nuée blanche, couronné d'or et tenant une faucille tranchante, prêt pour le jugement. « Heu-

reux dès à présent les morts qui meurent dans le Seigneur ! Oui, dit l'Esprit, afin qu'ils se reposent de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent ! Je regardai, et voici, il y avait une nuée blanche, et sur la nuée était assis quelqu'un qui ressemblait à un fils de l'homme, ayant sur sa tête une couronne d'or, et à sa main une faucille tranchante ».

Dans Jean 14:1-6, il s'agit d'un passage central du discours d'adieu de Jésus, où il exhorte ses disciples à ne pas se troubler, à avoir foi en lui, et promet de leur préparer une place dans la maison de son Père. Il se définit comme le seul chemin vers le Père : « Je suis le chemin, la vérité, et la vie ». Ainsi, des prières ont été adressées à Dieu pour les victimes, afin que leurs âmes soient accueillies en paix auprès du Très-Haut.

Un élan de solidarité à



Le couple Mondelé pendant la messe./DR

l'endroit des démunis

Un message réconfortant invitant les fidèles à la foi, à la consolation et à la confiance en la promesse de la vie éternelle. Cette journée commémorative se veut à la fois un devoir de mémoire et un rappel de fragilité, mais aussi une invitation à l'unité et à la solidarité.

En marge de cette célébration eucharistique, la respon-

sable de la mobilisation des personnes vulnérables et des confessions religieuses de campagne du candidat président Denis Sassou N'Guesso à Ouenzé 1, Marina Mondelé, a eu une pensée pieuse aux victimes du 4 mars. Elle a assisté, en effet, les responsables de l'église, les personnes vulnérables et autres, témoignant ainsi l'engagement de l'équipe

de campagne envers les plus démunis. Un élan de générosité salué par les bénéficiaires qui souhaitent sa pérennité dans la durée. Se distinguant par son engagement constant sur le terrain, elle effectue, chaque jour, des visites de proximité, faisant le porte-à-porte pour apporter assistance et réconfort aux plus démunis.

Parfait Wilfried Douniama

SOUVENIR

L'EMPGL rend hommage aux enfants de troupe prématurément décédés

Dans le cadre de la célébration des quatre-vingts ans d'existence de l'Ecole militaire préparatoire général Leclerc (EMPGL), une cérémonie a été organisée le 6 mars sur la place d'armes de l'établissement.

Le rituel du recueillement devant le mur d'hommage et du dépôt des gerbes de fleurs a été respecté tour à tour par les officiels présents à la cérémonie.

De la lettre du souvenir lue par son initiateur, le lieutenant Aristide Johson, l'on retiendra que chaque génération qui franchira le portail de cette école saura qu'avant elle, d'autres ont porté l'uniforme avec la même ardeur divine, la même discipline sans compromis, la même espérance sublime. « A vous qui vous tenez aujourd'hui en rang, jeunes élèves de cette maison, comprenez la gravité et la sacralité de cet instant immémorial, le poids d'un silence qui plonge dans l'intemporalité. En ce quatre-vingtième anniversaire, alors que nous célébrons la pérennité absolue de notre institution à travers les décennies lumineuses, nous affirmons avec solennité monumentale que sa grandeur ne réside pas seulement dans ses succès passés, mais dans sa capacité à se souvenir avec acuité infinie », a-t-il rappelé. Il a souligné que se souvenir, c'est refuser l'indifférence, c'est opposer la fidélité inébranlable au néant



Le recueillement devant le mur d'hommage./Adiac

de l'oubli, c'est prolonger la présence éclatante de ceux que la mort a réduits au silence, mais dont l'âme éthérée continue de briller dans l'histoire immortelle. Que ces flammes, tremblotantes, mais persistantes, soient l'allégorie vivante de l'engagement mémoriel.

Il sied de noter qu'au-delà de la cérémonie d'hommage et du dépôt des gerbes de fleurs, un culte œcuménique a été organisé à la paroisse Notre Dame de l'as-

somption en mettant un accent sur le thème du jour intitulé « Honorer le passé et tracer l'avenir » qui doivent être au centre même de leur action.

Le culte a connu la participation du commandant de l'EMPGL, le colonel-major Camille Serge Oya, ainsi que de quelques responsables du bureau exécutif des AET et une pléthore des enfants de troupe. Il a été officié par l'aumônier de l'Eglise évangélique du Congo, le pasteur Levy Nianga.

S'inspirant du thème « Honorer le passé et tracer l'avenir », le pasteur Levy Nianga a expliqué aux participants venus nombreux à ce culte les deux points concluant le premier chapitre de son intervention, à savoir l'explication des mots, des expressions clés du thème qui s'applique au défi entre le passé et l'avenir, qui se traduit par une compréhension qui marche comme une partie importante de notre histoire, celle-là que nos enfants ont

apprise et grandi avec. Le passé est souvent présenté comme une chose qui s'adresse à l'expérience et à la connaissance. Et c'est cela que les narrateurs peuvent refléter au passé, pour comprendre le présent et préparer l'avenir. Le passé peut aussi être vu comme un étage culturel, familial ou spirituel qui entoure des générations en générations.

C'est par là qu'il a signifié aux participants que le passé peut être idéalisé et considéré comme un âge d'or. « La vie nous dit de nous souhaiter, de nous souvenir de quelque chose des autres lieux et de le raconter à nos enfants. C'est tout ce que nous voulons que tous les enfants reconnaissent les accomplissements et les efforts des générations précédentes du passé... ».

En rappel, pour le lancement des festivités jubilaires de cet anniversaire, l'école avait organisé, les 4, 5 et 6 mars, plusieurs activités, notamment une journée pédagogique avec l'organisation d'un concours de dictée le 4, des compétitions sportives de volleyball et basketball le 5, et une cérémonie de vernissage...

Guillaume Ondze

**AVIS DE RECRUTEMENT DE SIX (06) OPÉ-
RATEURS DE PRODUCTION**
Une société agroalimentaire recrute six (06) Opérateurs de production conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Chef d'équipe, l'Opérateur de production est chargé de :
•Conduite de ligne : Démarrer, régler et surveiller les machines automatisées de conditionnement.
•Approvisionnement : Alimenter la ligne en bouteilles préformes, bouchons, étiquettes et films.
•Contrôle Qualité : Vérifier la conformité du produit fini (niveau de remplissage, bouchage, étiquetage, intégrité de la bouteille).
•Maintenance : Effectuer la maintenance de premier niveau (nettoyage, déburrage, réglages simples).
•Hygiène et Sécurité : Respecter strictement les règles d'hygiène (HACCP) et les consignes de sécurité (port des EPI).
•Traçabilité : Renseigner les documents de production (fiches de suivi, autocontrôles).
Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
L'Opérateur de production doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac +2 (électrotechnique, maintenance, ou conducteur de machines).
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans à un poste d'Opérateur ou postes similaires.
3. Compétences
Connaissance des machines de conditionnement, des règles d'hygiène agroalimentaire et

informatique de base.

4. Qualité du candidat
Rigueur, vigilance, réactivité, dextérité, capacité à travailler en équipe et en horaires décalés (3x8).

III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

RECRUTEMENT DE DEUX (02) CHEFS D'ÉQUIPE PRODUCTION
Une société agroalimentaire recrute deux (02) Chefs d'équipe production conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Responsable Production, le Chef d'équipe production est chargé de :
•Gestion de la production : Organiser et suivre le programme de production journalier (embouteillage, conditionnement) pour optimiser les rendements et minimiser les pertes.
•Animation d'équipe : Encadrer et coordonner les opérateurs, conducteurs de chariot élévateur sur la ligne de production. Former aux postes de travail les opérateurs, animer les réunions, et gérer les plannings (horaires, pauses).
•Qualité et Hygiène : Veiller scrupuleusement au respect des normes HACCP, de sécurité alimentaire et des procédures de nettoyage.
•Maintenance et Technique : Assurer le bon fonctionnement des équipements, effectuer les réglages et coordonner avec la maintenance en cas de panne.
•Reporting et Amélioration : Animer les indicateurs de performance (KPI), analyser les dysfonctionnements et proposer des actions cor-

rectives.

Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
L'Opérateur de production doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac+3 (gestion de production, maintenance, agroalimentaire).
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle minimum 2-5 ans en production agroalimentaire, idéalement en embouteillage d'eau ou boissons.
3. Compétences
Maîtrise des techniques de production, leadership, réactivité, sens de l'organisation et bonne communication.
4. Qualité du candidat
Rigueur, autonomie, orienté résultats.
III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

**AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX (02) OPÉ-
RATEURS DE PRODUCTION SPÉCIALISÉS
DANS LE SOUFFLAGE**
Une société agroalimentaire recrute deux (02) Opérateurs de production spécialisés dans le soufflage conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Chef d'équipe, l'Opérateur de production est chargé de :
•Pilotage de la production : Démarrer, régler et surveiller la souffleuse (rotative) pour produire des bouteilles conformes.

•Contrôle qualité : Vérifier régulièrement la qualité des bouteilles produites (dimensions, poids, défauts...) pour éviter les rebuts.
•Réglage technique : Ajuster les paramètres de soufflage en fonction du format de la bouteille (température, pression, vitesse).
•Approvisionnement : Alimenter la machine en matières premières (préformes).
•Maintenance : Réaliser l'entretien courant, le nettoyage et le dépannage de premier niveau pour optimiser le temps de fonctionnement.
•Sécurité et conformité : Appliquer les règles de sécurité, de traçabilité et d'hygiène en vigueur.

Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
L'Opérateur de production doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac +2 (électrotechnique, maintenance, ou conducteur de machines).
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans à un poste d'Opérateur ou postes similaires.
3. Compétences
Maîtrise des techniques de moulage par soufflage.
4. Qualité du candidat
Rigueur, minutie et méthode ; Réactivité et autonomie pour résoudre des problèmes de production ; Capacité à travailler dans un environnement industriel et à maintenir un rythme soutenu.
III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

AVIS DE RECRUTEMENT DE TROIS (03) LOGISTICIENS (TRANSITAIRES)
Une société agroalimentaire recrute trois (03) Logisticiens (Transitaires) conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Responsable Supply Chain Fournisseurs, le Logisticien est chargé de :
-Suivre les embarquements des marchandises par voie aérienne et maritime ;
-Veiller aux délais de livraison des marchandises par les transitaires ;
-Contrôler et vérifier les factures des transitaires à réception ;
-S'assurer que chaque dossier d'importation est complet avec son IM4 et quittance.
Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
Le Logisticien doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac+2 ou plus dans le domaine de la Logistique et Commerce International.
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans à un poste de Logisticien Transitaire ou poste similaire.
3. Compétences
Bonne connaissance du secteur dans lequel il travaille et de ses produits, Bonne capacité de communication, Capacité d'analyse et notions de reporting, Avoir un très bon sens du relationnel, Sens de la négociation.
4. Qualité du candidat
Rigueur et Précision, Réactivité et Gestion du Stress, Sens de la Négociation, Polyglotte et Ouverture Culturelle, Esprit Analytique, Intégrité et Éthique.
III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis-2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX (02) COMPTABLES (CAISSIÈRES)
Une société agroalimentaire recrute deux (02) Comptables (Caissières) conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Directeur Financier et Comptable, la Caissière est chargée de :
-Encaisser les fonds ;
-Saisir les reçus de caisse et établir le tableau synthèse des encaissements et des décaissements ;
-Procéder aux décaissements des fonds pour les factures fournisseurs ;
-Montage des pièces de caisse ;
-Procéder aux enlèvements des fonds.
Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
Le Comptable (Caissière) doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac+2 ou plus dans le domaine de la Comptabilité et Finance.
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins deux (02) ans à un poste de Caissière ou poste similaire.
3. Compétences
Maîtrise du système OHADA, Maîtrise des techniques et des outils de gestion de la caisse, Maîtrise du logiciel SAGE, Bonne connaissance du fonctionnement des banques et établissements financiers.
4. Qualité du candidat
Sens de l'accueil et de l'organisation, Rapidité et Efficacité, Rigueur et Fiabilité, Polyvalence technologique, Excellence du contact client, Maîtrise de soi et Patience.
III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis-2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.

AVIS DE RECRUTEMENT DE TROIS (03) RESPONSABLES RESSOURCES HUMAINES
Une société agroalimentaire recrute trois (03) Responsables Ressources Humaines conformément aux conditions ci-après
I. Description du poste
Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines, le Res-

ponsable RH est chargée de :
-Superviser, conduire, contrôler la gestion administrative du personnel (effectifs, mouvement du personnel, temps de travail, dossiers individuels, rémunérations et charges sociales)
-Gérer les ressources humaines (besoins quantitatifs et qualitatifs)
-Gérer les carrières (promotion, mutation, formation)
-Gérer les procédures de recrutements
-Veiller aux conditions générales de travail et d'application et la législation sociale
-Assurer les relations avec les organismes sociaux et administratifs.

Nb : Liste des tâches non exhaustives
II. Qualifications et aptitudes
1. Profil du candidat
Le Responsable RH doit posséder les qualifications minimales suivantes : Bac+3 ou plus dans le domaine de la Gestion des Ressources Humaines.
2. Expérience
Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins cinq (05) ans à un poste de Responsable RH ou poste similaire.
3. Compétences
Sens développé du relationnel ; Savoir écouter, conseiller et proposer des solutions en cas de conflit ; Bon sens de l'organisation ; Très bonne capacité à mener plusieurs tâches de front ; Savoir relayer l'information ; avoir de la rigueur ; Savoir gérer son temps ; Bonne connaissance de l'entreprise et des salariés ; Maîtrise de la gestion comptable ; Savoir travailler en équipe ; Maîtrise de l'outil informatique (Excel, Word...) Maîtrise de la réglementation du travail (textes applicables au Congo)
4. Qualité du candidat
Sens de l'organisation et des responsabilités ; Dynamisme ; Capacité à anticiper ; Autonomie ; Discrétion ; Disponibilité et sens des relations humaines ; Diplomatie ; maîtrise de soi ; Bonne résistance au stress ; Capacité d'adaptation.

III. Pour nous contacter
Adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis-2recrutement@gmail.com
Préciser le media et le numéro de parution de l'annonce dans l'objet de votre courrier de candidature.



AVIS DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET N°003/MEPIRI/PRRUIUGP-2026 POUR LA CONSTITUTION DE LA BASE DE DONNEES DES FOURNISSEURS DU PRRU- CONGO



1. Contexte et justification

La Banque mondiale a accordé un prêt de 60 millions USD et un don de 6,5 millions USD du FEM-8 dans le cadre du Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (PRRU) au Gouvernement de la République du Congo afin de l'accompagner dans ses efforts de relèvement des défis de l'urbanisation. Ce prêt, qui couvre la période de 2025 à 2029, soit 5 ans, est destiné à financer le projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (PRRU) (en cours de préparation).

La République du Congo est l'un des pays les plus urbanisés d'Afrique, avec 68 % de la population nationale vivant dans des zones urbaines en 2021. Plus de la moitié de la population du pays vit dans les deux principales villes que sont Brazzaville et Pointe Noire où le projet concentrera l'essentiel de ses investissements. Le projet appuiera au niveau national le renforcement du cadre de gouvernance urbaine y compris le cadre de politique sectoriel et les institutions en place.

Par ailleurs, le pays est très touché par les effets du changement climatique, amplifiant ainsi ses défis de développement. Les aléas climatiques ajoutés aux problèmes d'urbanisation exposent le pays aux risques d'inondations récurrentes, à l'élévation du niveau de la mer, à l'érosion et aux glissements de terrain, à l'augmentation des températures et à la modification des régimes de précipitations.

Au cours des dernières décennies, les quartiers précaires ont continué à se développer et à croître plus rapidement que le rythme des investissements urbains. Les interventions basées sur l'approche projet n'ont eu d'impact que dans des quartiers cibles, et non à l'échelle des agglomérations de Brazzaville et de Pointe Noire.

Le Projet s'aligne sur le Plan National de Développement (PND) 2022-2026 et le Cadre de Partenariat Pays (CPF) du Groupe de la Banque Mondiale (GBM) pour la période FY20-FY25. Il est indéniable que la mise en œuvre efficace du PND 2022-2026 nécessite un développement urbain inclusif, durable et résilient permettant aux populations d'atteindre une qualité de vie agréable, au travers de la promotion immobilière (le sixième pilier du PND).

Le Projet appuiera le développement des capacités et des institutions (gouvernementales et municipales) pour la mise en œuvre de stratégies intégrées de développement urbain répondant aux principes de résilience et de durabilité.

L'objectif principal du Projet est d'améliorer l'accès à des services urbains de base et d'accroître la résilience aux risques d'inondation et d'érosion dans des zones sélectionnées de Brazzaville et de Pointe-Noire. Le projet s'aligne sur les priorités du gouvernement dans l'effort pour le renforcement de la résilience urbaine et de la décentralisation, avec les objectifs spécifiques qui contribuent directement aux domaines d'accompagnement : 5.2 «Bonne gouvernance» et 5.4. «Croissance économique et protection de l'environnement» du Plan National de Développement (PND) 2022-2026 ; notamment: (i) renforcer les capacités et les institutions, plus particulièrement les ministères chargés de l'urbanisme et de la décentralisation et les municipalités bénéficiaires (Brazzaville et Pointe Noire) ; (ii) d'accroître la résilience aux inondations et à l'érosion; (iii) de contribuer également à renforcer le dividende social et les infrastructures de base (identifiés dans le PND).

La mise en œuvre du PRRU a été confiée à une Unité de Gestion du Projet (UGP) qui a pour entre autres missions de : assurer la gestion courante des activités du projet, mener à bien les activités ainsi que toutes les phases des procédures de passation de marchés (élaboration et validation des dossiers d'appel d'offres, lancement des appels d'offres, évaluation des offres, attribution de marchés et négociations contractuelles) et de suivre les activités d'exécution des marchés.

Dans la perspective de la réalisation de ses activités, le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (PRRU) lance le présent Avis à Manifestation d'Intérêt afin de constituer une base de données de fournisseurs dans plusieurs domaines d'activité et invite par ailleurs les prestataires ayant les références requises à manifester leur intérêt.

II. Domaines de compétences

Sans être exhaustif, les domaines de compétences recherchées en vue de la constitution de la base de données des fournisseurs sont les suivants :

- ../ Fourniture du mobilier de bureau;
- ../ Fourniture de bureau;
- ../ Équipements et consommables informatiques (Cartouche d'encre pour imprimantes et photocopieurs, antivirus, clés USB, copieur, sac pour Laptop, souris, toners, desktop, laptop, Scanner etc);
- ../ Travaux d'impression;
- ../ Services informatiques (maintenance, connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence, développement des applications web et mobiles ...);
- ../ Location de salle de conférence pour organisation des Séminaires (sonorisation, matériel de projection, parking sécuritaires répondant aux normes et service traiteur);
- ../ Location des véhicules avec chauffeur;
- ../ Entretien, maintenance et réparation des véhicules et engins motorisés (entretien périodique du parc automobile du projet, fourniture des pièces de rechange, fourniture de batteries, pneus, accessoires des véhicules,);
- ../ Entretien, maintenance et réparation des équipements informatiques et bureautiques;
- ../ Entretien, maintenance et réparation du groupe électrogène du projet (vidange, fourniture de pièces de rechange etc);
- ../ Entretien, maintenance et réparation des équipements de froid (maintenance et entretien périodique des split du projet et maintenance de tous autres équipements de froid);
- ../ Fourniture de carburant;
- ../ Fourniture des billets d'avion;
- ../ Réservation d'hôtel;
- ../ Restauration (service traiteur);
- ../ Sérigraphie (fourniture et impression des T-shirt, gilets et casquettes avec inscription et/ou logo brodé ou imprimé du projet, fourniture et impression des stylos, des insignes avec inscription et/ou logo, fourniture et impression de tous autres badges, roll-up, fanion, etc);
- ../ Travaux de BTP (Construction et réhabilitation des bâtiments, travaux de voirie et aménagement extérieur, fourniture de matériaux de construction (ciment, sable, gravier, briques, fer à béton, etc.), location de matériels lourds (bulldozers, pelleteuses, grues, bétonnières), maintenance et réparation des infrastructures existantes.
- ../ Assurances;
- ../ Autres prestations de services.

III. Conditions de soumission et dépôt des dossiers

Les manifestations d'intérêt seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes contenant les dossiers devront porter la mention extérieure suivante :

« Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la constitution de la base de données des fournisseurs du Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine (PRRU) pour le domaine de [à préciser]-À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement».

Seuls les dossiers complets, respectant la forme et le contenu requis, seront examinés. Les dossiers jugés conformes seront retenus, et les prestataires agréés seront consultés directement en cas de besoin.

IV. Constitution du dossier

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

1. Une lettre de demande d'agrément;
2. Une copie du registre de commerce ;
3. Une photocopie du numéro d'identification unique;
4. Une copie des statuts de l'entreprise ;
5. Une attestation de non-faillite;
6. Une attestation de Conformité Fiscale (ACF) datant de moins de trois (03) mois ;
7. Une attestation de domiciliation bancaire ;
8. Une attestation CNSS ;
9. Un catalogue des réalisations;
10. Une liste des principaux dirigeants, photos et contacts (téléphone, fax, email);
11. L'adresse et le plan de localisation géographique du siège;
12. La licence Unique d'Exploitation ;
13. Une attestation SCIEN ou SCIET;
14. Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises.

V. Informations complémentaires

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires aux coordonnées ci-dessous, de 09h00 à 16h00 (heure locale).

VI. Date et lieu de dépôt des manifestations d'intérêt

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées en personne ou envoyées par courrier électronique au plus tard le 03 avril 2026 à 16h00 (heure locale) aux adresses suivantes:

Contact
Monsieur le Coordonnateur du PRACAC / PRRU Rue Duplex n° 12 / Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 05 206 2915
E-mail : prrucongo@gmail.com
Centre-ville / Brazzaville-CONGO



116^e JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Les femmes mobilisées dans la ville océane

Iner Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo, ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle, a organisé du 25 au 27 février à Pointe-Noire des journées de concertation avec les femmes de divers horizons évoluant dans cette ville. Des échanges initiés à la faveur de la célébration de la Journée internationale des femmes qui sera célébrée le 8 mars dans les deux principales villes du pays.

Après des femmes des mutuelles, associations, organisations non gouvernementales, des jeunes filles mères, des veuves et celles vivant avec handicap, la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle a poursuivi les échanges avec celles qui tiennent des activités commerciales dans les marchés domaniaux de Pointe-Noire, celles issues des communautés étrangères et venant des confessions religieuses. Devant elles, le message d'Ines Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo a été clair : les femmes doivent montrer leur engagement à la construction collective d'un avenir meilleur pour elles-mêmes et pour le Congo.

La Journée internationale des droits des femmes sera célébrée cette année dans le monde sur le thème « Droit, justice et actions pour la femme et les jeunes filles ». En raison du contexte national particulier avec la tenue de l'élection présidentielle ce mois de mars, le thème choisi est « Ensemble pour un nouveau pacte social avec les femmes du Congo et leur futur président ».

Ainsi, en recevant les femmes



La ministre en compagnie des participantes à la réunion/Adiac

des partis politiques, la ministre a dit: « Votre rôle est stratégique. Vous êtes à la fois des militantes, des relais d'opinion, des leaders de terrain, des porte-voix des aspirations des milliers de femmes à travers nos quartiers, nos arrondissements, nos départements. A ce titre, votre implication dans la construction de ce nouveau pacte social est non seulement souhaitée mais surtout indispensable ». Ines Nefer Bertille Ingani Voumbo Yalo a poursuivi: « Je vous invite à faire de cette célébration un moment de mobilisation stratégique et non une simple commémoration.

Faisons en sorte que votre voix compte. Votre engagement compte car votre capacité à mobiliser, à convaincre, à proposer et à rassembler autour de vous est un atout pour votre candidat ».

En louant l'apport multiforme des femmes évoluant dans l'économie informelle, l'autorité gouvernementale a informé les femmes de la mise à leur disposition du fonds Elikia qui va leur permettre de prospérer dans leurs activités et de l'instauration d'une taxe unique forfaitaire pour les acteurs de l'économie informelle afin d'alléger leurs charges et de simplifier

leurs obligations.

« Notre ambition est claire. C'est celle de faire de l'économie informelle un véritable levier de développement et faire en sorte que chaque femme congolaise de naissance ou de cœur trouve sa place dans la société et participe pleinement à la prospérité nationale. Le pacte social que nous appelons de nos vœux doit être construit avec toutes les femmes : les femmes des marchés, les femmes entrepreneures, les femmes des communautés étrangères, les femmes des quartiers, les femmes actives dans les associations et mu-

tuelles. C'est pourquoi, je vous convie à participer pleinement au processus démocratique en cours. La force des femmes est déterminante pour l'avenir de notre pays en participant au vote», a assuré la ministre de la Promotion de la femme, de l'Intégration de la femme au développement et de l'Economie informelle.

Les doléances, propositions et avis exprimés par les femmes lors de ces rencontres concourent essentiellement à l'amélioration de leurs conditions de travail et de vie pour elles-mêmes et pour leur progéniture.

Hervé Brice Mampouya

DROITS DE L'HOMME

L'OCDH publie son rapport 2025-2026

L'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) a publié, le 27 février à Brazzaville, son rapport 2025-2026 sur les droits humains au Congo, invitant les différents candidats à l'élection présidentielle à inscrire la question des droits de l'homme au cœur de leurs agendas.

L'invite a été faite par le président du Conseil d'administration de l'OCDH, Parfait Moukoko, lors de la publication du rapport de cette organisation sur « Les droits humains en grande difficulté au Congo Brazzaville : l'illusion de démocratie et d'Etat de droit pour pérenniser la tyrannie », à l'occasion d'une conférence de presse.

Le rapport couvre la période de février 2025 à février 2026, a-t-il précisé. Il a été réalisé dans tout le pays en vue de faire un état des lieux analytique, critique et documenté de la situation des droits humains au Congo, grâce à l'appui financier du Fonds canadien d'initiatives



Parfait Moukoko donnant lecture du rapport/Adiac

locales.

Le document permet aussi d'évaluer et d'apprécier l'intérêt des candidats à l'élection présidentielle sur les questions des droits de l'homme en vue d'obtenir de leur part les effets des promesses, des engage-

ments pour l'amélioration des droits de l'homme, a-t-il ajouté.

Dans sa communication, Parfait Moukoko a souligné l'impunité et la non application des lois ratifiées par le Congo, les déviations observées au sein des institutions judiciaires, gou-

vernementales, la société civile, l'armée ainsi qu'à la Commission des droits de l'homme.

Il a évoqué à cette occasion les exécutions sommaires, les cas des disparitions forcées ainsi que ceux de tortures dans les lieux de privation de liberté au

quotidien. « L'OCDH a déjà enregistré, documenté aujourd'hui près de cinquante cas de disparitions forcées depuis ces six derniers mois », a-t-il indiqué, ajoutant « qu'il se commet des tortures dans les lieux de détention ainsi que des actions sommaires extra judiciaires dans les lieux de privation de liberté ».

Par ailleurs, le président de l'OCDH a sollicité aux candidats à la présidence de la République la judiciarisation de la lutte contre le phénomène « bébés noirs » en donnant au service judiciaire, la police et la gendarmerie à jouer pleinement leur rôle de sécurité.

Lydie Gisèle Oka

PRÉSIDENTIELLE DE MARS 2026

Bélinda Ayessa: « Travailler à la valorisation des itinéraires mémoriels, c'est œuvrer à l'édification d'un Congo fort, uni, réconcilié avec lui-même »

Dans une interview accordée au quotidien Les Dépêches de Brazzaville, la porte-parole pour les questions culturelles et touristiques du Président-candidat Denis Sassou N'Guesso, est revenue sur l'importance de la valorisation des patrimoines culturels congolais à travers les itinéraires mémoriels. Pour elle, les itinéraires mémoriels constituent un message d'ouverture et de dialogue.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Qu'entendez-vous par patrimoine culturel ?

Bélinda Ayessa (B.A.) : Le patrimoine culturel désigne l'ensemble des biens matériels et immatériels hérités de notre passé. Ces éléments sont fondamentaux, car ils fondent notre identité et contribuent à la cohésion sociale. Il s'agit des monuments, des sites historiques, des objets d'art, des archives, des bâtiments coloniaux et des lieux de mémoire. Mais le patrimoine, c'est aussi l'immatériel : nos traditions orales, nos langues nationales lingala, kituba, téké, vili, mbosi, nos musiques et danses traditionnelles, nos rites initiatiques tels que le nzobi, le likinda ou le tchikumbi. «La Rumba congolaise» constitue à cet égard un puissant vecteur identitaire et diplomatique. De même, des pratiques culturelles comme le «Kiebe-kiebe», le «Mondo», le «Tchikumbi» sont des éléments profondément ancrés dans notre histoire. Nous ne saurions oublier le fleuve Congo, patrimoine naturel majeur, qui possède une dimension culturelle, touristique et mémorielle essentielle. Il est à la fois voie de communication, témoin de notre histoire et symbole de l'unité nationale. Des institutions comme le Mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza, le site de Mbé ou le musée de Ngolodoua, construits grâce à la clairvoyance politique du Président de la République, Chef de l'État, Denis Sassou N'Guesso, participent de cette volonté éclairée de conserver et transmettre l'histoire nationale.

L.D.B. : Pourquoi faut-il valoriser ce patrimoine par ce que vous appelez itinéraire mémoriel et aussi qu'est-ce qu'un itinéraire mémoriel ?

B.A. : Valoriser notre patrimoine par ces itinéraires permet : de transmettre l'histoire nationale ; de renforcer l'identité et l'unité du pays ; de consolider la paix chèrement acquise grâce au leadership du Président de la République ; et de développer le tourisme culturel. Le Congo dispose d'un immense potentiel dans ce domaine. Plusieurs sites peuvent être intégrés dans cet itinéraire.

L.D.B. : Quels sont les sites ou passages que l'on peut considérer comme des itinéraires mémoriels ?

B.A. : Il y a la Route des esclaves ; le Mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza ; le site historique de Mbé (ce précieux creuset de notre histoire qui ravive au plus profond de notre mémoire collective, le souvenir de la

rencontre fondatrice entre Pierre Savorgnan-de-Brazza et Makoko Iloo Ier ; un espace où histoire, mémoire et émotion se rejoignent pour nous rappeler les racines profondes de notre destinée commune); le musée du Loango (en construction, sur le site de la Baie éponyme, lieu majeur de notre histoire et de notre mémoire, évoque avec force le souvenir de la déportation tragique des «Nôtres», arrachés à leur terre et conduits vers des « Ailleurs » inconnus. Aujourd'hui, grâce à la clairvoyance du Président-candidat Denis Sassou N'Guesso, ce lieu devient aussi un espace de recueillement, mais surtout de renaissance mémorielle, où se retissent les liens émotionnels d'un retour vers une humanité que nous assumons avec dignité et résilience); le fleuve Congo ; les sites mémoriels de «la Rumba congolaise» le tracé du Chemin de fer Congo océan, dont le Président de la République a lancé les travaux de réhabilitation le 27 février dernier ; les anciens comptoirs le long du fleuve Congo ; les sites liés aux résistances traditionnelles, notamment dans le Nord ; les lieux symboliques de l'indépendance. Cet itinéraire mémoriel relie le Congo de la mer aux forêts de la Likouala : c'est un véritable corridor de l'unité nationale. Il pourrait relier Brazzaville, Kinkala, Owando, Loango et d'autres centres historiques, en associant patrimoine bâti et expressions culturelles vivantes comme «la rumba» et «le kiebe-kiebe».

L.D.B. : Quel serait l'impact de cette valorisation sur le plan culturel, touristique et économique ?

B.A. : Sur le plan culturel, il renforce le sentiment d'appartenance à une nation commune, la Nation congolaise. Il permet aux jeunes générations de mieux connaître leur histoire, leurs racines et leurs repères. Sur le plan touristique, il favorise le développement du tourisme culturel et diversifie l'offre au-delà de l'écotourisme. Associer les sites historiques aux festivals de rumba, aux démonstrations de danses traditionnelles comme le «kiebe-kiebe» et aux circuits fluviaux sur le fleuve Congo permettrait de proposer une expérience immersive complète. Sur le plan économique, ce secteur est pourvoyeur d'emplois. Les jeunes peuvent y trouver des opportunités d'insertion professionnelle : guides, médiateurs culturels, entrepreneurs culturels, développeurs d'outils numériques pour le e-tourisme.



L.D.B. : Quelles sont de façon concrète les actions à mener pour corriger ce manque de visibilité ?

B.A. : Quatre actions prioritaires me paraissent essentielles : la création d'un circuit touristique officiel labellisé; la mise en place de panneaux explicatifs multilingues sur les sites; le développement d'applications mobiles pour promouvoir l'e-tourisme et valoriser notamment la musique congolaise et nos danses patrimoniales; la définition de cadres stratégiques de partenariats avec les agences de voyage et les structures hôtelières. À terme, cela pourrait redonner vie à des festivals et journées mémorielles articulant patrimoine historique et patrimoine vivant.

L.D.B. : Concernant l'employabilité des jeunes, pensez-vous que les jeunes peuvent trouver des solutions dans cette valorisation des lieux de mémoire ?

B.A. : Le principal défi reste celui de la formation spécialisée. Le Président de la République en a fait une priorité lors de son précédent quinquennat, mais les efforts doivent se poursuivre. Il faut également renforcer la culture touristique locale. La sensibilisation citoyenne et l'éducation au

patrimoine sont deux leviers majeurs pour ancrer durablement cette dynamique.

L.D.B. : Quelle est la cible que vous visez en voulant développer ou mettre en valeur les itinéraires mémoriels ?

B.A. : Notre principale cible est la jeunesse, qui représente plus de la moitié de la population. Mais nous nous adressons aussi à la diaspora, notamment aux Afro-descendants, ainsi qu'aux chercheurs, universitaires et investisseurs culturels. Les itinéraires mémoriels constituent un message d'ouverture et de dialogue, notamment pour les peuples qui partagent avec nous une mémoire liée au fleuve Congo et aux routes historiques.

L.D.B. : Quelles sont de façon concrète les actions à mener pour corriger ce manque de visibilité ?

B.A. : Trois pistes sont essentielles : l'inscription des itinéraires mémoriels dans le Plan national de développement; le maintien et le renforcement des partenariats, notamment avec l'Unesco; la mobilisation de financements mixtes publics et privés, avec l'implication accrue des collectivités locales. Sur le plan touristique, cela favoriserait le développement du

tourisme culturel et la diversification de l'offre au-delà de l'écotourisme. Le Fleuve Congo, par exemple, peut devenir l'axe structurant d'un tourisme mémoriel, historique et écologique intégré. Sur le plan économique, ce secteur est créateur d'emplois : guides, médiateurs culturels, conservateurs, artisans, opérateurs touristiques, développeurs d'applications numériques. Les jeunes pourraient y trouver de réelles opportunités d'insertion professionnelle et entrepreneuriale.

D.B. : Quels pourraient être les freins à la réalisation de ce projet et comment les contourner pour arriver à vos fins ?

B.A. : Il existe des obstacles, notamment le déficit de formation spécialisée. C'est un défi majeur. Mais comme le rappelle Edgar Morin, la complexité ne doit pas décourager l'action ; elle invite au contraire à une approche globale et transversale. Il faut également renforcer la culture touristique locale. La sensibilisation citoyenne et l'éducation au patrimoine constituent des leviers essentiels pour faire évoluer les mentalités.

L.D.B. : Vous êtes la directrice générale du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza, quel enseignement tirez-vous de votre leadership à la tête de cette grande institution qui est aujourd'hui une référence en termes de lieu mémoriel au Congo ?

B.A. : Je voudrais exprimer ma profonde gratitude au Président de la République, Chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso pour la confiance placée en ma personne. À la tête du mémorial Pierre Savorgnan-de-Brazza, j'ai compris que la mémoire est un puissant outil de diplomatie culturelle. Au XXI siècle, elle est au cœur des enjeux identitaires et géopolitiques. Une politique structurée autour de la mémoire peut contribuer au rayonnement international du Congo.

L.D.B. : Que pourriez-vous recommander de plus ?

B.A. : Je voudrais plutôt m'adresser à la jeunesse et aux acteurs du secteur culturel et touristique. Nous avons l'opportunité d'écrire notre histoire avec notre propre encre. Travailler à la valorisation des itinéraires mémoriels, c'est œuvrer à l'édification d'un Congo fort, uni, réconcilié avec lui-même et tourné vers l'avenir.

*Propos recueillis par
Bruno Zéphirin Okokana*